

BUDGET ECONOMIQUE



Institut des Comptes
Nationaux

Prévisions Economique 2003



Septembre 2002

►► Table des Matières

	Avant-Propos	1
	Résumé	3
1.	La conjoncture belge dans une perspective internationale	6
	Conjoncture internationale en 2002 et 2003	6
	La conjoncture belge et des trois pays voisins	8
	Evolution des marchés financiers	9
	<i>Taux d'intérêt</i>	
	<i>Taux de change</i>	
	Incertitudes liées à l'environnement international	11
2.	Les composantes du PIB	12
	Dépenses de consommation finale des particuliers	12
	Investissements des entreprises	13
	Investissements en logements	15
	Dépenses publiques	15
	Variation de stocks	16
	Exportations et importations	16
	Revenu national brut réel	17
3.	Evolution des prix et des salaires	18
	Evolution des prix intérieurs	18
	Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales	19
	Evolution des salaires dans le secteur privé	19
	<i>Réductions des cotisations patronales et subventions salariales</i>	
	<i>Evolution de la part salariale</i>	
4.	Marché du travail	22
	Annexe	25

➤➤ **Liste des figures**

FIGURE 1	Evolution trimestrielle du PIB - Belgique	4
FIGURE 2	Commerce mondial: importations de biens	6
FIGURE 3	Evolution trimestrielle du PIB - trois grandes zones	8
FIGURE 4	Evolution trimestrielle du PIB - Belgique et pays voisins	9
FIGURE 5	Evolution des taux d'intérêt: zone euro et Etats-Unis	10
FIGURE 6	Taux d'épargne des particuliers	13
FIGURE 7	Dépenses de consommation des particuliers	13
FIGURE 8	Investissements des entreprises	14
FIGURE 9	Taux d'investissement dans le secteur marchand	14
FIGURE 10	Investissements résidentiels	15
FIGURE 11	Exportations de biens et services	16
FIGURE 12	Evolution trimestrielle de l'inflation	18
FIGURE 13	Décomposition de l'indice des prix à la consommation	18
FIGURE 14	Evolution de la part salariale (secteur des entreprises)	21
FIGURE 15	Evolution de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la productivité	22
FIGURE 16	Evolution de la population active occupée, du chômage et de la population active	22
FIGURE 17	Evolution de l'emploi et du taux d'emploi	23

➤➤ Avant-Propos

Ces prévisions macro-économiques ont été transmises par l'Institut des Comptes Nationaux (ICN) au Gouvernement fédéral dans le cadre de l'élaboration des budgets fédéraux des recettes et dépenses de l'année 2003. Selon la procédure prévue, le Bureau fédéral du Plan (BfP) a soumis une proposition de Budget Economique au Comité Scientifique et au Conseil d'Administration de l'ICN. Cette dernière instance adopte les chiffres définitifs et en porte la responsabilité finale. Le Comité Scientifique a émis un avis favorable sur le Budget Economique le 4 septembre 2002.

Les présentes prévisions tiennent compte des agrégats annuels publiés dans la *Partie I des Comptes Nationaux 2001*, des agrégats trimestriels publiés jusqu'au premier trimestre 2002 et de l'estimation "flash" du PIB pour le deuxième trimestre 2002. Les principaux éléments des *Comptes Annuels 2001 des Administrations Publiques* ont également été intégrés.

Les hypothèses concernant l'environnement international sont basées sur les prévisions de printemps de la Commission Européenne et sur les estimations trimestrielles du commerce mondial de biens effectuées par le Centraal Planbureau néerlandais. L'évolution des variables financières (taux de change, taux d'intérêt) reflète les anticipations des marchés financiers à la fin août. Afin d'assurer la cohérence entre ces différentes sources pour le calcul des prix mondiaux et des marchés extérieurs pertinents pour la Belgique, le modèle international NIME, construit au BfP, a été sollicité. Les prévisions pour la Belgique ont été générées par l'exécution parallèle de la version annuelle et trimestrielle du modèle MODTRIM, également développé au BfP.

En 2002, certains agrégats sont affectés par le changement de classification des entreprises de radiotélévision intervenu le premier janvier 2002. Les effets de ce phénomène purement comptable sont commentés en détail dans une section séparée.

Ces prévisions ont été achevées le 4 septembre 2002.

L. Verjus

Président du Conseil d'Administration
de L'Institut des Comptes Nationaux

Chiffres clés pour l'économie belge*Variations en % en volume - sauf indications contraires*

	00	01	02	03
Dépenses de consommation finale des particuliers	3.8	1.6	0.5	2.3
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics	2.5	1.8	1.5	1.9
Formation brute de capital fixe	2.6	0.0	-2.2	2.8
Dépenses nationales totales	3.8	0.8	0.7	2.3
Exportations de biens et services	9.7	-1.0	-0.4	5.7
Importations de biens et services	9.7	-1.4	-0.4	5.6
Exportations nettes (contribution à la croissance)	0.5	0.2	-0.0	0.4
Produit intérieur brut	4.0	1.0	0.7	2.6
Indice national des prix à la consommation	2.5	2.5	1.5	1.4
Indice santé	1.9	2.7	1.7	1.3
Revenu disponible réel des particuliers	2.3	1.1	2.1	2.3
Taux d'épargne des particuliers (en % du revenu disponible)	14.8	14.4	15.8	15.8
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers)	62.1	46.2	-9.7	30.3
Taux de chômage (taux standardisé Eurostat, moyenne annuelle)	6.9	6.6	6.9	6.9
Solde des opérations courantes (balance des paiements, en % du PIB) ^a	4.5	4.6	4.7	4.8
Taux de change de l'euro en dollar (nombre de dollars pour 100 euros)	92.4	89.5	93.8	96.5
Taux d'intérêt à court terme (tarif interbancaire, 3 mois) (%)	4.4	4.2	3.4	3.7
Taux d'intérêt à long terme (OLO, 10 ans) (%)	5.6	5.1	5.2	5.4

- a. Le solde des comptes courants de la balance des paiements de l'année 2001 a été revu après la clôture du budget économique à 4,9 % du PIB. Etant donné ce nouveau point de départ, le solde s'élèverait à 5 % du PIB en 2002 et 2003.

➤➤ Résumé

L'économie mondiale redémarre lentement, après le net recul enregistré en 2001

C'est en fin d'année 2001 - un peu plus tardivement au Japon - que les indicateurs de confiance se sont stabilisés, après s'être fortement dégradés. La croissance de la production industrielle aux Etats-Unis, en Europe et au Japon est alors au plus bas (avec des taux de croissance annuels de respectivement -6 %, -4 % et -14 % en décembre 2001), avant de se redresser durant les premiers mois 2002. Le volume du commerce mondial de biens a évolué de façon similaire. Après trois trimestres consécutifs de recul et une stagnation au dernier trimestre 2001, le commerce mondial a retrouvé un rythme de croissance trimestrielle positif au premier trimestre de l'année en cours.

La reprise ne s'est pas limitée aux trois grandes économies. Dans d'autres zones (comme le sud-est asiatique) la production s'est également redressée au début de cette année (principalement dans le secteur exportateur).

Le scénario d'une reprise en 2003 n'est pas remis en cause

Un nouveau recul de la croissance des économies américaines et européennes durant la seconde moitié de cette année hypothéquerait fortement non seulement le chiffre de croissance de 2002, mais également celui de 2003. La révision à la baisse des prévisions de croissance, pour cette année et l'année prochaine, publiées ces dernières semaines par un certain nombre d'instituts de conjoncture, reste assez limitée (environ un quart à un demi point de pour cent pour les deux années); le scénario de "double dip" n'est actuellement pas considéré comme probable. En effet, aussi bien l'économie européenne que l'économie américaine se trouvent pour l'instant dans une meilleure position qu'il y a un an et demi. Dans le courant de l'année 2001, la résorption des stocks excédentaires et du surinvestissement - semble en voie d'achèvement. L'actuel malaise boursier va inévitablement avoir des conséquences négatives pour la dynamique de la consommation privée et les investissements des entreprises, mais, pour autant qu'une nouvelle chute ne se produise pas, ces effets ne devraient être que de courte durée. Alors que dans la zone euro, ce sont surtout les exportations qui sont à l'origine de la reprise conjoncturelle, le renforcement de la reprise

La reprise économique a dans un premier temps surpris par sa vigueur, surtout aux Etats-Unis. Après une forte, mais brève, progression durant les premiers mois de l'année 2002, un certain nombre d'indicateurs ont, par la suite, affiché une certaine hésitation ou même un recul. Certains indicateurs de confiance pâtissent actuellement des anticipations de croissance trop fortes du début de cette année. Au cours du deuxième trimestre 2002, le taux de croissance trimestriel du PIB des Etats-Unis, de la zone euro et du Japon est resté très modéré (entre 0 et 0,5 %). Les marchés boursiers qui, au tournant de l'année, s'étaient redressés des deux côtés de l'Atlantique, ont à nouveau plongé durant les mois d'été suite aux malversations comptables d'entreprises américaines et à la révision à la baisse des perspectives de croissance.

au cours des prochains trimestres dépendra principalement du développement des investissements des entreprises et de l'emploi. Les cycles des investissements des entreprises et de l'emploi ne devraient cependant atteindre leur point de retournement qu'au début de l'année prochaine.

L'incertitude relative à l'ampleur de la reprise a conduit les trois principales banques centrales (aux Etats-Unis, zone euro et Japon) à maintenir leur taux de base inchangé, de sorte que ceux-ci se trouvent toujours au niveau relativement bas atteint à la fin de l'année dernière. Aucune modification de la politique monétaire n'est attendue pour les prochains mois, d'autant que l'inflation décélère. Une remontée des taux d'intérêt à court terme n'est escomptée que dans le courant de l'année 2003, lorsque la reprise conjoncturelle se sera renforcée. Bien qu'une hausse des taux d'intérêt à long terme puisse survenir aux Etats-Unis et en Europe suite au reflux des capitaux vers les marchés boursiers, ceux-ci devraient rester relativement bas tant en termes réels que nominaux et ne sera certainement pas un frein au redressement de la croissance.

Le PIB belge en 2002: deuxième année consécutive de faible croissance

Avec une croissance de 0,7 %, la progression du PIB belge à prix constants serait encore légèrement inférieure à celle de l'année dernière. Le revenu disponible des ménages devrait encore connaître une hausse honorable (2,1 %), surtout grâce à une indexation des salaires et des allocations sociales supérieure à l'inflation, la poursuite de la suppres-

sion de la cotisation de crise et la diminution des impôts accordée dans le cadre de la réforme de l'impôt des personnes physiques. Cette augmentation du pouvoir d'achat des ménages ne devrait pas se traduire par une hausse équivalente de la consommation privée¹. Le recul de l'emploi et la chute des marchés boursiers en cours depuis plus d'un an

et demi, poussent sensiblement la propension à épargner des ménages à la hausse. Le taux d'épargne des ménages augmenterait cette année jusqu'à 15,8 % contre 14,4 % en 2001. Dans ce contexte, les investissements en logement des ménages s'affaibliraient également cette année, et pourraient même enregistrer une croissance annuelle moyenne légè-

(1) La croissance de la consommation privée serait limitée, cette année, à 0,5 %; ce chiffre modeste reflète en partie (à concurrence de 0,5 %) le changement - purement comptable - de classification des entreprises publiques de radiotélévision.

La croissance du PIB reprend en 2003

La reprise conjoncturelle qui est déjà visible au niveau des exportations belges pourrait être suivie dans le courant de l'année 2002 par un changement positif de la consommation privée. Cette dernière devrait suivre la même évolution que celle du revenu disponible l'an prochain et ne serait donc plus freinée par une augmentation du taux d'épargne des particuliers. Contrairement à l'année en cours, le revenu disponible des ménages devrait être soutenu par une augmentation de l'emploi et par la poursuite de la réforme de l'impôt des personnes physiques; le pouvoir d'achat des ménages devrait ainsi progresser de 2,3 % l'année prochaine.

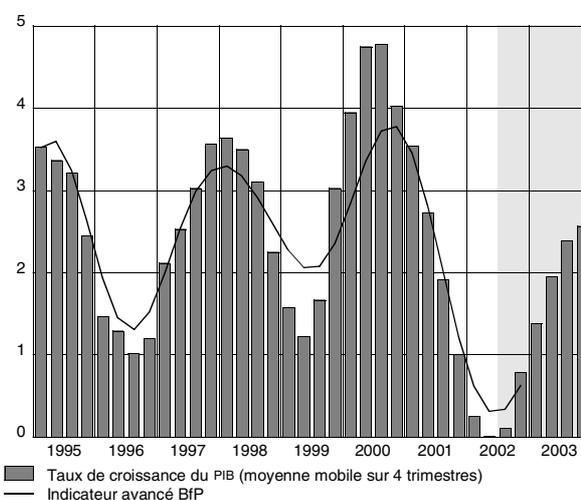
L'incertitude actuelle concernant la vigueur de la reprise économique, le malaise boursier et la détérioration de la rentabilité des entreprises constituent un frein à une reprise rapide des investissements des entreprises. Ces derniers n'atteindraient leur point de retournement qu'au début de l'année prochaine, donc nettement plus tard que les exportations et la consommation privée. Les investissements des entreprises croîtraient de 2,9 % en 2003.

Reprise progressive de l'emploi

La croissance ininterrompue de l'emploi intérieur s'est arrêtée brutalement au cours du dernier trimestre de 2001, notamment suite aux événements du 11 septembre et à la faillite de la Sabena. Les chiffres du chômage pour le premier semestre de 2002 confirment également la diminution de l'emploi. L'amorce d'une reprise économique va généralement de pair avec une forte augmentation de la croissance de la productivité, de sorte que l'emploi ne reprendrait sa progression au plus tôt qu'au dernier trimestre 2002, pour ensuite se renforcer graduellement au cours de 2003. Avec un tel profil trimestriel, l'emploi intérieur se réduirait

reusement négative (-0,1 %). Les investissements des entreprises devraient aussi connaître une croissance réelle négative cette année (-2,8 %), en grande partie due à la correction d'un certain surinvestissement des années précédentes. Malgré un redressement notable dans le courant de l'année 2002, les exportations afficheraient un taux de croissance annuel moyen légèrement négatif (-0,4 %). Le phénomène de déstockage qui s'est produit en 2001, disparaît cette année, de sorte que la variation des stocks apporterait une contribution positive de 0,6 % à la croissance économique en 2002.

FIGURE 1 Evolution trimestrielle du PIB
(données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires)



Source: ICN, BfP

La croissance de la demande intérieure totale s'accroîtrait l'année prochaine pour atteindre 2,3 % après une croissance limitée à 0,7 % cette année. Les exportations augmenteraient de 5,7 % en 2003 ce qui induirait une contribution positive des exportations nettes de 0,4 %. En dépit d'une croissance du PIB de 2,6 % l'année prochaine, le PIB resterait cependant inférieur de 1 % à son niveau tendanciel.

de 0,2 % (-9700 personnes) en 2002 et croîtrait de 0,8 % (30300 personnes) en 2003. Le taux d'emploi (le rapport entre la population active occupée et la population d'âge actif) diminuerait par conséquent de 59,6 % à 59,1 % en 2002 (en moyenne annuelle) mais remonterait à 59,5 % en 2003.

La population active (selon la définition du Ministère fédéral de l'Emploi et du Travail) s'accroîtrait également en 2003 (d'environ 37000 personnes). Pourtant les mouvements démographiques contribueraient à peine au développement de l'offre de travail et l'impulsion résultant de la campagne de

régularisation disparaîtrait. Par contre, la hausse des taux d'activité des femmes serait renforcée par le relèvement d'un an de l'âge légal de la retraite des femmes en 2003. En outre, les mesures soutenant les taux d'activité des 50 ans et plus réduiraient le nombre de sorties anticipées du marché du travail, (pré-

pension et chômeurs âgés non demandeurs d'emploi). Dans ce contexte, le chômage (définition MFET) augmenterait encore légèrement en termes absolus en 2003 (de 5800 personnes), alors que le taux de chômage demeurerait constant l'an prochain.

Inflation inférieure à 2 % en 2002 et 2003

L'inflation sous-jacente est en net recul depuis le second trimestre de 2002, et ce recul devrait se poursuivre jusqu'à la fin de cette année. L'inflation sous-jacente devrait augmenter légèrement, au fur et à mesure que la reprise se renforce en 2003. L'inflation s'établirait à 2,3 % en moyenne annuelle cette année et à 2,0 % l'année prochaine.

L'inflation observée serait inférieure à l'inflation sous-jacente, tant cette année que l'année prochaine. Ce phénomène tient d'une part à la faiblesse du prix de l'énergie, qui est entre autres liée à la libéralisation du marché de l'électricité, et à la suppression de la redevance radio-télévision en Flandre et à Bruxelles. Celle-ci se répercute dans l'index en deux étapes (avril et octobre 2002) et se traduit par une réduction du taux de croissance annuel moyen de l'indice

national des prix à la consommation et de l'indice-santé de 0,3 point de pour cent tant en 2002 que 2003.

Dans l'ensemble, l'indice national des prix à la consommation augmenterait de 1,5 % en 2002 et de 1,4 % en 2003, contre 2,5 % en 2001. L'indice-santé, qui n'est pas affecté par le recul des prix de l'essence et du diesel cette année, augmenterait de 1,7 % cette année et de 1,3 % l'année prochaine, contre 2,7 % en 2001.

Sur base des prévisions mensuelles pour l'indice-santé, le prochain dépassement de l'indice-pivot - qui s'établit actuellement à 111,64 - aurait lieu en juillet 2003. Dès lors, les prestations sociales seraient adaptées à la hausse du coût de la vie en août 2003, et les salaires et traitements dans la fonction publique en septembre 2003.

Incertitudes autour du scénario de reprise de l'économie mondiale

Le scénario central d'une reprise continue de l'économie mondiale au cours des prochains trimestres est entouré d'un certain nombre d'incertitudes.

Celles-ci concernent en tout premier lieu les inquiétudes liées à la volatilité et à la tendance à la hausse des cours boursiers. Si les profits des entreprises américaines devaient demeurer inférieurs aux attentes, la crise de confiance actuelle qui touche tant les consommateurs que les entreprises et les investisseurs ne pourrait que s'amplifier, hypothéquant sensiblement la poursuite de la reprise aux Etats-Unis. Une moins bonne performance de l'économie américaine entamerait sérieusement la demande extérieure mondiale, tandis que l'inévitable dépréciation du taux de change du dollar minerait à court terme la compétitivité à l'exportation des entreprises européennes. En outre, une éventuelle réticence des marchés financiers à financer le déficit courant de la balance des paiements améri-

caine pourrait entraîner, une dépréciation supplémentaire de la monnaie américaine, ce qui minerait le scénario de reprise, aussi bien aux Etats-Unis que dans les autres parties du monde.

En deuxième lieu, les incertitudes concernent l'évolution du prix du pétrole. Les perspectives d'amélioration de l'environnement international pourraient être assombries suite au maintien des prix du pétrole à des niveaux élevés en cas de tensions persistantes au Moyen Orient. Malgré la tendance à la diminution de l'intensité énergétique de la production, les années récentes ont clairement montré qu'une modification importante du prix du pétrole ne reste pas sans conséquences sur la croissance économique. Dans cette phase du cycle conjoncturel, une réduction du pouvoir d'achat des ménages, liée à des prix du pétrole plus élevés, hypothéquerait de manière importante la reprise attendue de la demande intérieure dans la zone euro.

1. La conjoncture belge dans une perspective internationale

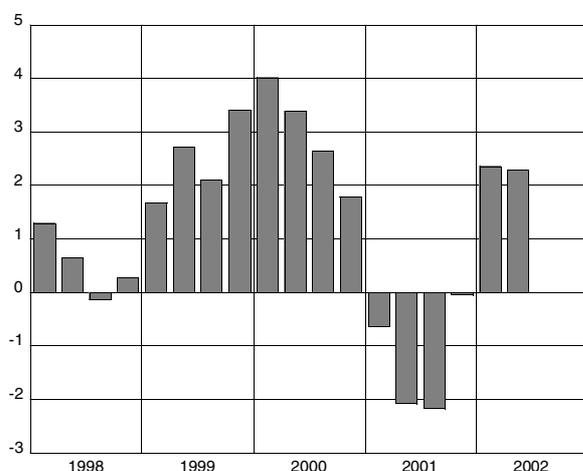
►► Conjoncture internationale en 2002 et 2003

La croissance de l'économie mondiale a connu un ralentissement particulièrement marqué en 2001. Après un record de 4,6 % en l'an 2000, la progression du PIB mondial s'est réduite de moitié l'année dernière. La récession aux Etats-Unis, qui *-in fine-* s'est avérée plus profonde que ne laissait présager les estimations initiales a été l'une des clefs de cette décélération. Le ralentissement de la locomotive de l'économie mondiale, qui fait suite à l'éclatement de la bulle spéculative du secteur des technologies de l'information et de la communication, a affecté, à des degrés divers, les différentes économies du monde. Contrairement à ce que l'on craignait à la fin de l'année dernière, les attentats du 11 septembre n'ont, quant à eux, exercés qu'un impact limité sur l'économie mondiale. Grâce notamment à l'action énergique des banques centrales, une reprise assez nette s'est même dessinée au tournant de l'année 2001-2002 sous l'impulsion des Etats-Unis.

Cependant, la détérioration continue des marchés boursiers au cours de ces derniers mois - reflet partiel des malversations comptables de certaines entreprises américaines, de l'endettement excessif de certaines sociétés et de résultats financiers inférieurs aux attentes - a entamé la confiance des investisseurs et des consommateurs. Si la reprise escomptée cette année et l'accélération prévue pour l'année prochaine ne sont pas remises en cause, il n'en demeure pas moins que les incertitudes se sont récemment accrues, tant sur l'ampleur que sur le timing du redressement de l'économie mondiale.

FIGURE 2 Commerce mondial: importations de biens

Taux de croissance à un trimestre d'intervalle en volume (série désaisonnalisée)



Source: CPB, BFP

Au cours de cette dernière décennie, le commerce international a évolué au gré des importations américaines qui représentent, à elles seules, un cinquième des importations mondiales. Après une expansion exceptionnelle de près de 12 % en 2000, les importations mondiales ont décliné tout au long de l'année dernière, de sorte qu'en moyenne annuelle elles n'ont guère progressé par rapport à 2000. Un redressement est toutefois apparu en début d'année 2002, essentiellement tiré par la demande américaine et du Sud-est asiatique (à l'exclusion du Japon). Même si les indicateurs disponibles annoncent une poursuite de ce redressement, le profil négatif de 2001 pèsera fortement sur la croissance moyenne du commerce mondial cette année, tandis que l'inverse devrait être vrai l'année prochaine.

Depuis quelques mois, les économistes s'interrogent sur l'état de santé exact de **l'économie américaine**. Certains en viennent même à considérer que les marchés boursiers, au travers de leur déconfiture, ont mieux perçu, voire anticipé, l'ampleur du ralentissement en 2001. En effet, les comptes nationaux viennent non seulement de procéder à une révision substantielle de la croissance 2001 (de 1,2 à 0,3 %) mais confirment également que les Etats-Unis ont bien subi une récession caractérisée par trois trimestres consécutifs de croissance négative (du 1er au 3ème trimestre 2001). La chute des investissements et le déstockage des entreprises sont à l'origine de cette piètre performance qui contraste singulièrement avec celles des années précédentes.

La reprise américaine amorcée au dernier trimestre 2001, a été suivie d'une nette accélération en début d'année 2002. Plusieurs facteurs exceptionnels ont toutefois contribué à la vigueur de l'économie américaine au premier trimestre de cette année. La consommation privée a, notamment, été dopée par des incitants financiers et fiscaux (crédits octroyés à taux zéro sur l'achat de véhicules neufs et baisses fiscales rétroactives), tandis que les dépenses publiques se sont fortement relevées suite aux attaques du 11 septembre 2001. Le ralentissement du déstockage des entreprises s'est mécaniquement traduit, au début de l'année en cours, par une contribution largement positive de la variation des stocks à la croissance américaine.

Il apparaît aujourd'hui que les investissements des entreprises américaines tardent à se redresser, ce qui pèse sur la reprise, tandis que la consommation, tant publique que privée, montre des signes d'essoufflement et que l'apport à la croissance de la variation des stocks n'atteint plus la même ampleur qu'au premier trimestre. Par ailleurs, la confiance

des ménages et des entreprises est actuellement entamée par les faillites récentes et la chute des marchés boursiers. Toutefois, si la reprise marque un coup d'arrêt plus net que prévu, comme en témoigne déjà la faible croissance américaine au deuxième trimestre - ce qui alimente le débat sur l'éventualité d'un "double dip" aux Etats-Unis (soit une rechute dans la récession)-, elle n'en est pas hypothéquée pour autant. La révision à la baisse des prévisions de croissance, pour cette année et l'année prochaine, publiées ces dernières semaines par un certain nombre d'instituts de conjoncture, reste assez limitée, ce qui indique que le scénario de "double dip" n'est actuellement pas considéré comme le plus probable.

L'économie américaine ne renouera sans doute pas avec la reprise tonitruante du début de l'année, mais un certain nombre de facteurs laissent présager une accélération au tournant de l'année 2002-2003. La Réserve fédérale, face à la situation délicate de la conjoncture, ne devrait plus modifier sa politique monétaire dans le courant de cette année, de sorte que la forte baisse des taux d'intérêt à la fin de l'année dernière continuera d'exercer des effets positifs sur la demande intérieure. Même si la confiance des consommateurs est en baisse, il n'empêche que leurs intentions d'achats restent favorablement orientées. De plus, les réductions d'impôt consenties l'année dernière demeurent un important soutien au revenu disponible des ménages. Enfin, les données les plus récentes en provenance des comptes nationaux et des commandes de biens durables dans le secteur de l'informatique et de l'électronique indiquent que la correction du surinvestissement de ces dernières années arriverait à son terme. Par ailleurs, les restructurations en cours et le rétablissement des profits des entreprises devraient, *in fine*, contribuer au redémarrage des investissements. La récente dépréciation du dollar pourrait également apporter un ballon d'oxygène aux entreprises exportatrices.

De son côté, l'économie japonaise a subi, l'année dernière, sa troisième récession en 10 ans. Handicapée par la fragilité de son système financier, par la détérioration du marché de l'emploi ainsi que par une déflation persistante qui bride les dépenses intérieures, l'économie nipponne n'a pas résisté à la chute de la demande mondiale. Cependant, si les fondamentaux restent faibles, le creux de l'activité semble toutefois avoir été atteint au tournant de l'année 2001-2002. Grâce à un net revirement des exportations, favorisé par la reprise des importations américaines et du Sud-est asiatique et la dépréciation du yen, le PIB s'est stabilisé au premier trimestre 2002 et s'est accru de 0,5 % au trimestre suivant. Cependant, la dépendance de la reprise de l'économie japonaise vis-à-vis de la demande exté-

rieure ainsi que la récente hausse du yen par rapport au dollar fragilise la reprise japonaise et alimente les doutes quant à sa durabilité.

Les économies du **Sud-est asiatique**, qui ont été particulièrement affectées par la chute de la demande mondiale de produits de haute technologie, se sont rapidement redressées durant la première moitié de l'année 2002. A moins d'une trop forte appréciation de leur monnaie, ces économies devraient pleinement bénéficier d'une reprise du commerce mondial. La croissance de certains de ces pays, comme la Chine et la Corée, sera également largement dopée par la demande intérieure.

Malgré leur bonne résistance au ralentissement dans l'Union Européenne l'année dernière, les économies en transition d'**Europe Centrale** n'ont pas été totalement préservées et pâtissent encore aujourd'hui de la faiblesse de la reprise dans l'Union Européenne, qui représente à elle seule près de deux tiers de leur marché à l'exportation. C'est plus particulièrement le cas de la Pologne qui souffre de la faible dynamique de sa demande intérieure et serait la principale victime d'une conjoncture déprimée en Europe.

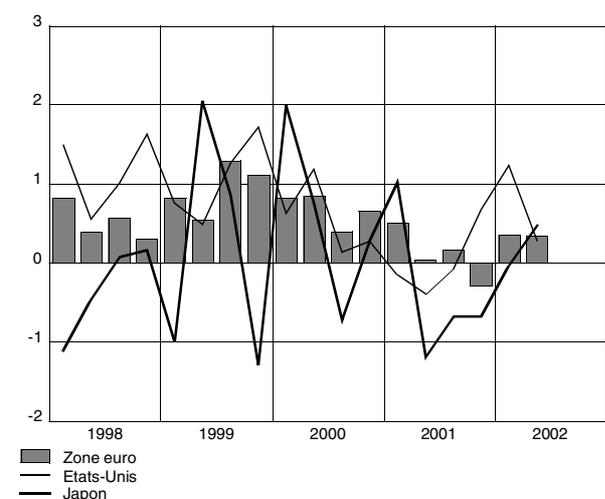
Une partie de l'**Amérique Latine** sombre dans une crise économique de plus en plus profonde tirée, à l'origine, par la débâcle en Argentine. Malgré l'accord du FMI à l'octroi de nouvelles aides au Brésil et à l'Uruguay, la forte dépréciation des monnaies locales de ces deux pays reflète la méfiance des investisseurs quant à la soutenabilité financière de leur endettements. Si les perspectives économiques à court terme de cette zone en sont dégradées, l'impact sur l'économie mondiale devrait toutefois demeurer limité.

L'année 2001 s'est soldée par une croissance économique moyenne de la **zone euro** réduite de plus de moitié par rapport à une année 2000 assez exceptionnelle (soit 1,4 contre 3,5 %). Comme aux Etats-Unis, les coupes sombres dans les dépenses d'investissement et le déstockage des entreprises sont à l'origine de ce sérieux coup de frein. D'autres facteurs sont à mentionner comme le resserrement de la politique monétaire intervenu tout au long de l'année 2000 et l'accélération de l'inflation qui greva le pouvoir d'achat des ménages. Contrairement aux Etats-Unis, PIB n'a reculé qu'au dernier trimestre 2001, reflétant la moindre exposition de l'économie européenne aux valeurs technologiques, l'absence de déséquilibres fondamentaux de l'économie européenne ainsi que les divergences de croissance intra-zone. Avec un décalage d'un trimestre par rapport à l'évolution de l'activité outre-Atlantique, une reprise, certes modeste, est apparue au premier trimestre de l'année courante (+0,3 % par rapport au trimestre précédent). Cette reprise est entièrement imputable aux exportations alors que la

demande intérieure restait déprimée. La consommation des ménages, stagnante depuis près d'un an, est restée faible et tant les investissements que les variations de stocks ont négativement contribué à la croissance du premier trimestre 2002. Si le redémarrage de la demande adressée aux entreprises européennes fut bénéfique à la confiance des entrepreneurs, la confiance des ménages est restée affectée par les incertitudes relatives à l'évolution des marchés financiers et de l'emploi.

FIGURE 3 Evolution trimestrielle du PIB

Taux de croissance à un trimestre d'intervalle à prix constants (données corrigées des variations saisonnières)



Source: Sources nationales, Eurostat

La plupart des données disponibles indiquent que la reprise dans la zone euro aurait légèrement marqué le pas au deuxième trimestre 2002; la croissance ne devrait en effet pas excéder 0,25 % par rapport au trimestre précédent (contre 0,6 % attendu avant l'été). La consommation privée a pourtant montré des signes de redressement dans certains pays (cf. France, Espagne), mais elle piétine encore dans

►► La conjoncture belge et des trois pays voisins

Tout comme la Belgique, l'Allemagne, la France et les Pays-Bas, qui représentent à eux trois 50 % de nos marchés à l'exportation, ont été fortement affectés par le ralentissement de l'économie mondiale et le déstockage massif des entreprises. Toutefois la France a le mieux tiré son épingle du jeu grâce à une demande intérieure relativement soutenue. L'Allemagne et les Pays-Bas furent les plus touchés puisqu'ils connurent tous deux une récession dans

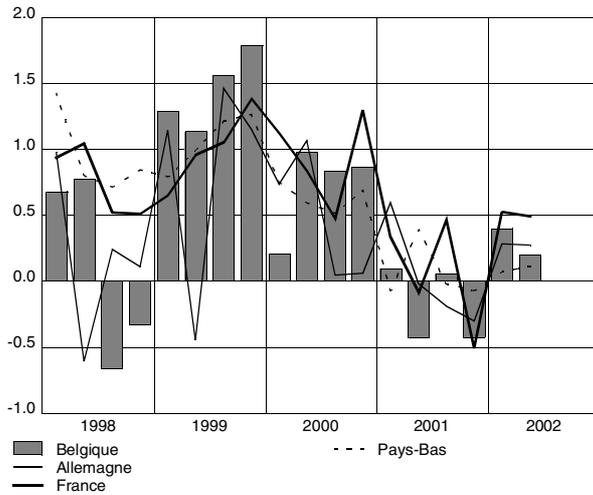
d'autres (cf. Allemagne). Par ailleurs, les exportations ne semblent pas avoir retrouvé leur vigueur du premier trimestre. Les enquêtes effectuées au cours de l'été témoignent de l'extrême prudence des entrepreneurs et des consommateurs quant à l'ampleur de la reprise durant la seconde partie de l'année.

Face à la faiblesse de la demande, la nette accélération de la croissance européenne pourrait être reportée au tournant de l'année 2002-2003. Le ralentissement de l'inflation, amplifié par l'appréciation de l'euro, est largement susceptible de contribuer à la reprise de la consommation privée en stimulant la progression du pouvoir d'achat des ménages, d'autant que ce dernier est d'ores et déjà soutenu par les mesures de relance mises en oeuvre par plusieurs gouvernements. La récente appréciation de l'euro facilite la gestion de la politique monétaire de la banque centrale qui ne devrait pas procéder à un relèvement de ses taux d'ici la fin de l'année. Contrairement à son homologue américain, la BCE dispose même d'une plus grande marge de manoeuvre en cas de détérioration de la situation conjoncturelle dans la zone euro. En l'absence de déséquilibres fondamentaux de l'économie, on s'attend à une relance de l'investissement et à un restockage des entreprises, même si cette relance pourrait être décalée par rapport aux prévisions initiales.

Le redémarrage de la demande intérieure européenne est aujourd'hui d'autant plus crucial pour assurer la poursuite de la reprise que la récente appréciation de l'euro, si elle se maintient, pourrait entacher les perspectives d'exportation des entreprises européennes dans les trimestres à venir. Dans l'ensemble, la zone euro ne connaîtrait qu'une croissance économique modérée en 2002 (aux alentours de 1 %), tandis que la croissance de la zone euro devrait se rapprocher l'année prochaine de son niveau tendentiel.

la seconde partie de l'année 2001 (caractérisée par deux trimestres consécutifs de croissance négative). D'après les comptes nationaux de ces quatre pays, le creux de l'activité aurait été atteint à la fin de l'année dernière. Grâce au redémarrage des exportations, les PIB ont renoué avec une croissance positive dès le premier trimestre 2002. L'ampleur du redressement de l'activité est par contre assez différenciée.

FIGURE 4 Evolution trimestrielle du PIB
Taux de croissance à un trimestre d'intervalle
à prix constants (données corrigées des
variations saisonnières)



Source: Sources nationales, ICN, Eurostat

La France affiche la dynamique la plus forte (+0,5 % au cours du 1er et du 2ème trimestre 2002) grâce à une consommation soutenue par les créations d'emplois et les mesures fiscales de réduction d'impôt des personnes physiques. Aux Pays-Bas, l'activité a stagné durant la première moitié de l'année; la consommation ayant été affectée par

►► Evolution des marchés financiers²

Taux d'intérêt

Après un assouplissement substantiel de la politique monétaire en 2001, tant la BCE que la Réserve fédérale ont maintenu leur taux directeur inchangé, respectivement à 3,25 % et 1,75 %, au cours des huit premiers mois de l'année. Même si la plupart des indicateurs annonçaient début 2002 une relance économique, les deux banques centrales ont jugé insuffisants les signes d'une reprise soutenue et durable et ont estimé qu'un relèvement des taux directeurs pourrait nuire à la croissance économique. Par ailleurs, on a pu constater un net recul de l'inflation américaine et une quasi-absence de risques inflationnistes compte tenu de la faiblesse du taux d'utilisation des capacités de production. La BCE s'est trouvée dans une position moins confortable. En effet, l'inflation dans la zone euro a dépassé les 2 % au cours des quatre premiers mois de l'année et l'agrégat monétaire M3 a crû à un rythme supérieur à 7 % par rapport à la période correspondante de 2001.

l'évolution défavorable de la richesse des ménages. Le moral des consommateurs néerlandais pâtit en outre de la hausse du chômage et de l'inflation élevée, tandis que la forte progression des salaires occasionne des pertes de compétitivité aux exportateurs.

L'Allemagne a pleinement bénéficié du redémarrage de la demande mondiale au début de cette année, mais la croissance de l'activité fut limitée par la faiblesse de sa demande intérieure. La hausse du chômage pèse fortement sur la consommation des ménages et l'investissement continue à décroître. En outre, les marges de manoeuvre budgétaires dont dispose le gouvernement pour mener une politique de relance sont réduites.

Les prévisions de croissance 2002-2003 de ces trois économies ont été récemment révisées à la baisse suite à la dégradation, ou, à tout le moins, l'absence d'amélioration des indicateurs de confiance qui fait craindre que l'accélération de la reprise ne soit reportée à la fin de cette année, lorsque le cycle des investissements et de l'emploi auront atteint leur point bas. Les prévisions pour cette année s'échelonnent de 0,5 % en Allemagne, à environ 0,75 % aux Pays-Bas et moins de 1,5 % en France. Pour l'année prochaine, les rythmes de croissance devraient se rapprocher de leurs niveaux tendentiels.

La décision prise en milieu d'année 2002 de maintenir inchangés les taux directeurs s'est avérée légitime. D'une part, tant les bourses européennes qu'américaines ont subi de nombreuses pertes dues en partie aux scandales comptables américains et, d'autre part, les indicateurs économiques ne sont pas parvenus à maintenir leur nette tendance à la hausse du début 2002. Dans l'intervalle, l'inflation est passée en deçà des 2 % de part et d'autre de l'Atlantique, ce qui ne peut qu'inciter les deux banques centrales à ne pas relever leurs taux d'intérêt directeurs d'ici la fin de l'année.

De par l'absence de modification des taux directeurs des banques centrales cette année, les taux d'intérêt sur les marchés financiers européens et américain ne devraient osciller que faiblement autour de leur moyenne annuelle. Toutefois, les marchés financiers s'attendent, à partir du début 2003, à un relèvement des taux à court terme puisque la reprise économique devrait s'intensifier, et partant, influencer les prix à la hausse. Au cours de l'année prochaine, les taux d'intérêt à court terme

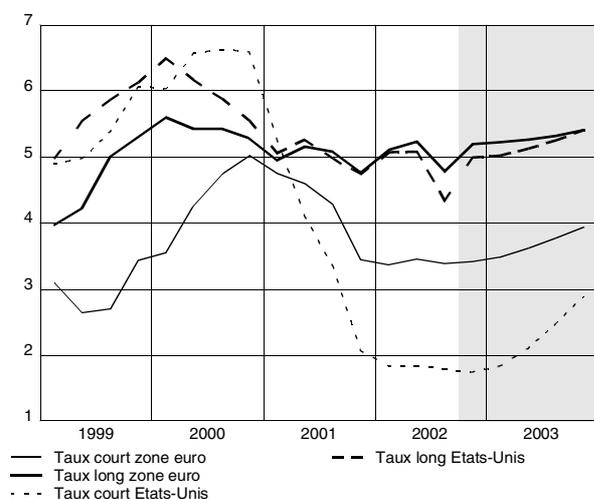
(2) Les prévisions sont basées sur les cotations à terme de la fin août 2002.

devraient ainsi progresser respectivement de 0,5 et 1,2 point de pourcentage dans la zone euro et aux Etats-Unis. La croissance plus sensible des cotations à terme aux Etats-Unis s'explique en grande partie par la faiblesse actuelle des taux à court terme et le rôle immuable des Etats-Unis de moteur de l'économie mondiale.

En moyenne annuelle, les taux à court terme dans la zone euro devraient passer de 3,4 % en 2002 à 3,7 % en 2003 alors qu'aux Etats-Unis l'on noterait une progression de 1,8 % cette année à 2,3 % l'année prochaine.

FIGURE 5 Evolution des taux d'intérêt: zone euro et Etats-Unis

Moyennes trimestrielles en pour cent



Source: Datastream, BfP

Taux de change

Au début 2002, l'euro s'est sensiblement déprécié par rapport au dollar puisque les marchés s'attendaient à ce que la reprise économique aux Etats-Unis soit plus vigoureuse que dans la zone euro. Toutefois, ces attentes ont été déçues. Ce phénomène, conjugué aux scandales comptables et à l'inquiétude sur la soutenabilité du déficit de la balance courante américaine, a incité les investisseurs à retirer massivement leurs capitaux des Etats-Unis. L'euro s'est alors apprécié par rapport au dollar, appréciation qui s'est maintenue jusqu'en juillet 2002 où la valeur de l'euro a même dépassé 1 USD. Cette hausse du cours de l'euro par rapport au dollar est principalement due à un recul du taux de change effectif du dollar. Les investisseurs se sont, dans un premier temps, focalisés sur les mauvaises nouvelles émanant des Etats-Unis mais cette attitude a changé dans le courant du mois d'août lorsqu'on s'est aperçu qu'aucune grande zone éco-

Des deux côtés de l'Atlantique, les taux d'intérêt à long terme ont connu la même évolution jusqu'au deuxième trimestre de cette année. Ils atteignaient alors un peu plus de 5 %. Le malaise boursier au troisième trimestre 2002 a suscité auprès des investisseurs une aversion au risque croissante et entraîné une réorientation des capitaux vers les marchés obligataires. Le nouvel attrait des obligations a fait chuter les taux à long terme. Dès que les actions auront regagné la confiance des investisseurs, elles attireront de nouveau les capitaux de sorte que les taux à long terme tant européens qu'américains devraient renouer avec les 5 % en fin 2002. En 2003, on s'attend à une croissance très régulière des taux à long terme, qui devraient atteindre tant en Europe qu'aux Etats-Unis, 5,4 % au dernier trimestre 2003. Cette évolution indique que les marchés s'attendent pour l'année prochaine à une reprise dont les effets inflationnistes seront restreints, entre autres grâce aux interventions escomptées de la BCE et de la Fed. Exprimés en moyennes annuelles, les taux à long terme devraient passer de 5,1 % en 2002 à 5,3 % en 2003 dans la zone euro et de 4,9 % à 5,2 % aux Etats-Unis.

nomique n'est insensible à un malaise aux Etats-Unis. L'euro s'est de nouveau déprécié par rapport au dollar pour atteindre en moyenne 0,98 USD en août.

Partant des cotations à terme, on s'attend à peu de variations dans les taux de change actuels. L'euro ne devrait guère perdre de terrain par rapport au dollar et atteindre 0,96 USD en fin 2003. En moyenne annuelle, ce scénario implique une appréciation de l'euro par rapport au dollar, respectivement de 4,7 % et 2,9 % en 2002 et 2003 contre une dépréciation de plus de 3 % en 2001. Ces mouvements s'appliquent également - quoique de manière moins marquée - à l'évolution du cours de change effectif nominal pour la Belgique qui devrait gagner respectivement 0,8 % et 0,4 % cette année et l'année prochaine.

➤➤ Incertitudes liées à l'environnement international

Le scénario central d'une reprise continue de l'économie mondiale au cours des prochains trimestres est entouré d'un certain nombre d'incertitudes.

Ces incertitudes concernent en tout premier lieu les inquiétudes liées à la volatilité et l'évolution des marchés boursiers. Si les profits des entreprises américaines devaient demeurer inférieurs aux attentes, la crise de confiance, qui touche tant les consommateurs que les entrepreneurs et les intervenants sur les marchés financiers, ne pourrait que s'amplifier, hypothéquant sensiblement la poursuite de la reprise aux Etats-Unis. Une moins bonne performance de l'économie américaine, entamerait sérieusement la demande extérieure mondiale. Si elle devait s'accompagner, en outre, d'une dépréciation supplémentaire du taux de change du dollar, celle-ci amoindrirait, à court terme, la compétitivité à l'exportation des entreprises européennes.

En deuxième lieu, ces incertitudes concernent l'évolution du prix du pétrole. Les perspectives d'amélioration de l'environnement international pourraient être assombries suite au maintien des prix du

pétrole à des niveaux élevés en cas de tensions persistantes au Moyen Orient. Malgré la tendance à la diminution de l'intensité énergétique de la production, les années récentes ont clairement montré qu'une modification importante du prix du pétrole ne reste pas sans conséquences sur la croissance économique. Dans cette phase du cycle conjoncturel, une réduction du pouvoir d'achat des ménages, liée à des prix du pétrole plus élevés, hypothéquerait de manière importante la reprise attendue de la demande intérieure dans la zone euro.

Une éventuelle réticence des marchés financiers à financer le déficit courant de la balance des paiements américaine, pourrait également entraîner une dépréciation supplémentaire de la monnaie américaine et une remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis, ce qui minerait le scénario de reprise, aussi bien aux Etats-Unis que dans les autres parties du monde. Un nouveau recul de la croissance des économies américaines et européennes durant la seconde moitié de cette année hypothéquerait fortement non seulement le chiffre de croissance de 2002, mais également celui de 2003.

2. Les composantes du PIB

Répercussion de la reclassification des entreprises publiques de radiotélévision sur les prévisions 2002

Conformément aux prescriptions des comptes nationaux, certains agrégats seront influencés cette année-ci par l'incidence sur la comptabilité nationale du changement de secteur des entreprises publiques de radiotélévision (à partir de 2002, celles-ci ne feront plus partie du secteur des sociétés non financières mais seront classées dans le secteur des administrations publiques)¹. Ces prévisions tiennent compte de ce changement. Cette modification méthodologique implique une rupture de la série de certains agrégats en 2002. Le tableau ci-dessous présente l'effet de cette rupture pour les agrégats les plus importants.

Taux de croissance (sauf indications contraires)	2002	2002 ^a	Effet comptable
Dépenses de consommation finale des particuliers à prix courants	2.3	2.8	-0.5
Idem à prix constants	0.5	1.0	-0.5
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics à prix courants	5.1	4.4	+0.7
Idem à prix constants	1.5	0.8	+0.7
Produit intérieur brut à prix courants	2.8	2.9	-0.1
Idem à prix constants	0.7	0.8	-0.1
Emploi salarié du secteur privé en nombre de personnes (variation en milliers)	-16.3	-9.3	-7.0
Emploi salarié du secteur privé en nombre d'heures	-0.8	-0.5	-0.3
Masse salariale du secteur privé y compris les cotisations patronales	3.3	3.6	-0.3
Masse salariale du secteur privé hors cotisations patronales	3.3	3.6	-0.3

a. Chiffres après élimination de l'effet purement comptable du changement de secteur des entreprises publiques de radiotélévision.

Les graphiques trimestriels présentés dans cette publication (à l'exception du graphique 4) sont réalisés sur base de données excluant l'effet de la reclassification des entreprises publiques de radiotélévision. Les tableaux en annexe sont construits en incluant l'effet de la reclassification des entreprises publiques de radiotélévision.

1. Pour plus d'explication, voir la note technique dans: ICN, Comptes Nationaux, Agrégats trimestriels 2002-I, p. 8.

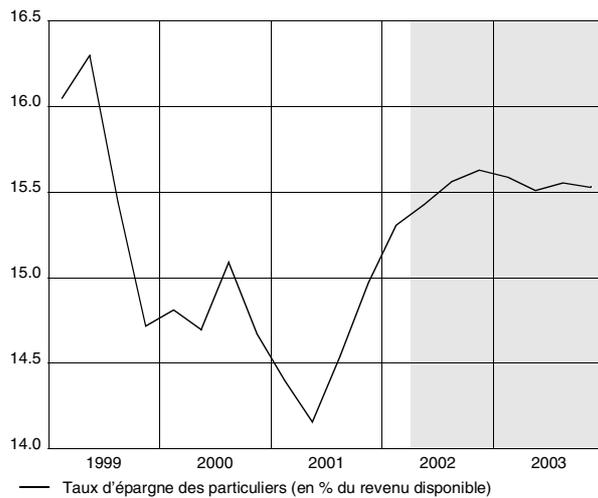
➤➤ Dépenses de consommation finale des particuliers

L'affaiblissement conjoncturel, qui a touché l'économie belge l'année dernière, est clairement visible dans les dépenses de consommation privée. Après avoir enregistré des rythmes de croissance trimestriels relativement élevés, entre la mi 1999 et le premier trimestre 2001, le niveau de la consommation privée, exprimé en termes réels, a reculé durant le deuxième trimestre 2001. La croissance réelle de la consommation des ménages fut tellement faible durant les trimestres suivants, que la consommation privée n'a rejoint son niveau du début de l'année 2001 qu'au cours du premier trimestre 2002.

A l'origine, le recul de la dynamique de la consommation privée était essentiellement dû au ralentissement de la croissance du revenu disponible des

ménages, tandis qu'à partir de la seconde moitié 2001, le taux d'épargne des ménages a commencé à se redresser. La forte correction à la baisse des marchés boursiers, en cours depuis les derniers mois de l'année 2000, et la détérioration du marché du travail - depuis le dernier trimestre 2001 l'emploi intérieur a même commencé à baisser en niveau - poussent sensiblement la propension à épargner des ménages à la hausse. Le baromètre qui mesure la confiance des consommateurs a atteint son maximum en décembre 2000. Au cours des mois suivants, il a enregistré une baisse quasi ininterrompue, qui s'est encore renforcée durant les premiers mois qui ont suivi les attaques du 11 septembre 2001.

FIGURE 6 Taux d'épargne des particuliers
Moyenne centrée sur 3 trimestres



Source: ICN, BFP

Malgré la médiocre conjoncture, le revenu disponible des ménages devrait encore connaître une hausse honorable (2,1 %) cette année, surtout grâce à une indexation des salaires et des allocations sociales supérieure à l'inflation, la poursuite de la suppression de la cotisation de crise et la diminution des impôts accordée dans le cadre de la réforme de l'impôt des personnes physiques. Cette augmentation du pouvoir d'achat des ménages ne devrait pas se traduire par une hausse équivalente de la consommation privée. En effet, la croissance de la consommation atteindrait à peine 0,5 % cette année³.

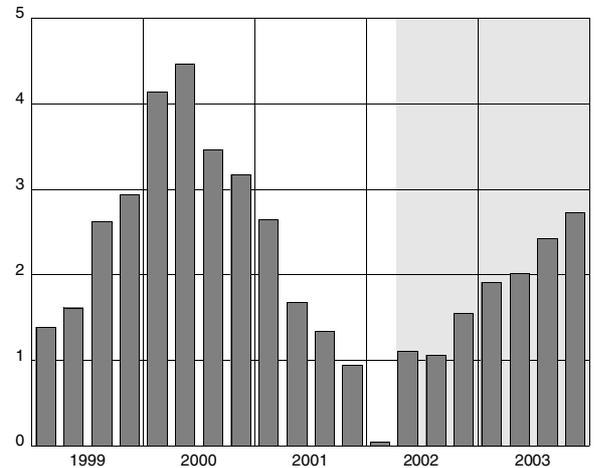
Il est vrai qu'à partir de décembre 2001, la confiance des consommateurs a rebondi de manière surprenante. Toutefois, les facteurs ayant poussé à la hausse la propension à épargner des ménages durant la seconde moitié de l'année dernière (chute des cours boursiers et de l'emploi) persistent durant la plus grande partie de cette année. Par consé-

(3) Ce chiffre modeste reflète en partie (à concurrence de 0,5 %) le changement - purement comptable - de classification des entreprises publiques de radiotélévision (cf. supra).

quent, le taux d'épargne des ménages augmenterait sensiblement en 2002 jusqu'à 15,8 %⁴ contre 14,4 % en 2001.

FIGURE 7 Dépenses de consommation des particuliers

Taux de croissance à un an d'intervalle à prix constants (données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires)



Source: ICN, BFP

La reprise conjoncturelle, qui est déjà visible au niveau des exportations belges, pourrait être suivie dans le courant de l'année 2002 par un changement positif de la consommation privée. Cette dernière devrait suivre la même évolution que celle du revenu disponible l'an prochain et ne serait donc plus freinée par une augmentation du taux d'épargne des particuliers. En terme réel, celui-ci devrait demeurer au niveau moyen de l'année 2002. Contrairement à l'année en cours, le revenu disponible des ménages devrait être soutenu par une augmentation de l'emploi et par la poursuite de la réforme de l'impôt des personnes physiques; le pouvoir d'achat des ménages devrait ainsi progresser de 2,3 % l'année prochaine, soit légèrement plus que la croissance tendancielle de la consommation privée.

(4) 15,5 % à l'exclusion de l'effet de la reclassification des entreprises publiques de radiotélévision.

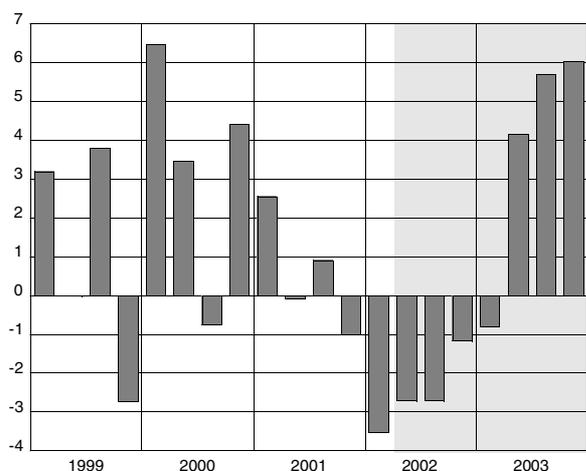
►► Investissements des entreprises

Les investissements des entreprises ont été particulièrement affectés par le ralentissement conjoncturel de l'année dernière. Si, sur l'ensemble de l'année, leur progression a légèrement dépassé celle du PIB, il convient cependant de préciser que sans la comp-

tabilisation des ventes de bâtiments publics comme investissement des entreprises, le relèvement du taux d'investissement à prix constants observé l'année dernière n'aurait pas eu lieu.

FIGURE 8 Investissements des entreprises

Taux de croissance à un an d'intervalle à prix constants (données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires)



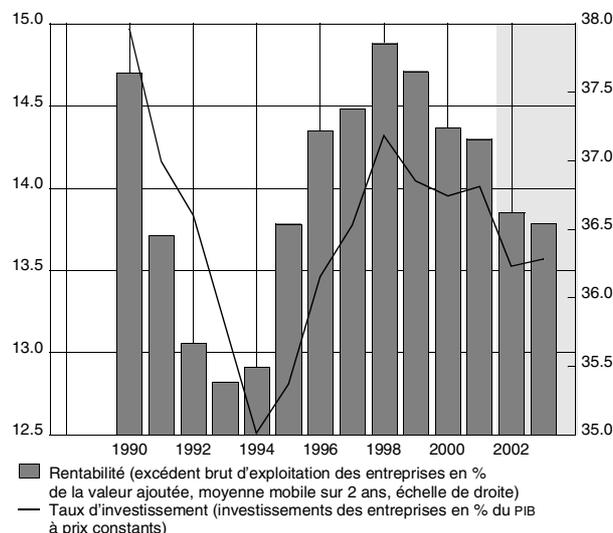
Source: ICN, BfP

Suite à la faiblesse de la demande finale qui a caractérisée l'année 2001, le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie manufacturière est retombé en fin d'année à son plus bas niveau depuis six ans, entraînant le report de nombreux projets d'investissements. L'enquête de la BNB réalisée au printemps auprès des entreprises du secteur manufacturier fait état d'une révision généralisée à la baisse des intentions d'investir cette année, par rapport à l'enquête réalisée à l'automne 2001, et d'un recul des investissements à prix courants qui s'élèverait à près de 4 % sur l'ensemble de l'année courante. D'après les déclarations en valeur à la TVA, le recul des investissements se serait également étendu aux entreprises non industrielles.

L'érosion de la rentabilité⁵ des entreprises, entamée il y a maintenant près de quatre ans, devrait s'amplifier assez nettement cette année, contribuant largement à la faiblesse des investissements en capital fixe. La détérioration des investissements des entreprises est clairement visible dans leur profil trimestriel qui fait état d'un recul à prix constants de plus de 3 % à un an d'intervalle en début d'année 2002. Les indicateurs avancés ne préfigurent pas d'amélioration avant la fin l'année. Les investissements des entreprises devraient donc connaître une croissance réelle négative cette année (-2,8 %), en

(5) La rentabilité, qui est mesurée par l'excédent brut d'exploitation des entreprises en pourcentage de la valeur ajoutée, évolue par définition inversement à la part salariale. Pour une description plus détaillée de l'évolution récente de la part salariale, voir partie 3.

grande partie due à la correction d'un certain surinvestissement des années précédentes⁶. Par conséquent, le taux d'investissement à prix constants (exprimé en pourcentage du PIB) baisserait de près de 0,5 points de pourcentage en 2002, retombant ainsi au niveau atteint en 1996.

FIGURE 9 Taux d'investissement dans le secteur marchand

Source: ICN, BfP

L'incertitude actuelle concernant la vigueur de la reprise économique et partant des perspectives de demande, le malaise boursier et la détérioration passée de la rentabilité des entreprises représentent un obstacle à une reprise rapide de leurs investissements. Ces derniers n'atteindraient leur point de retournement qu'au début de l'année prochaine, donc nettement plus tard que les exportations et la consommation privée. Le léger redressement du taux d'utilisation des capacités qui apparaît depuis le début de l'année 2002 et la quasi stabilisation de la rentabilité des entreprises attendue l'année prochaine conduiraient à une croissance des investissements des entreprises de 2,9 % en 2003⁷. Ce rythme légèrement supérieur à la croissance du PIB permettrait une petite remontée du taux d'investissement à prix constants.

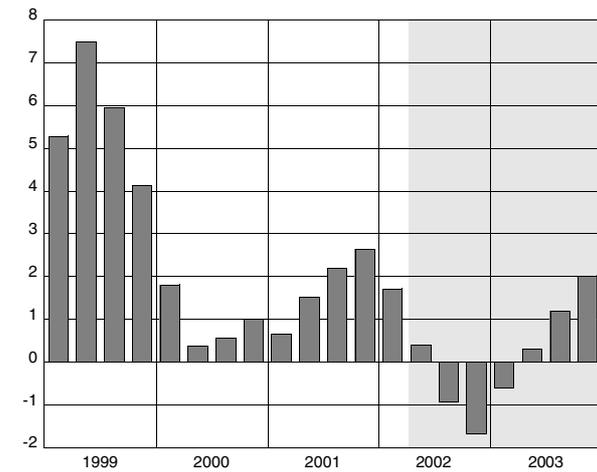
(6) Précisons que cette année, le taux de croissance n'est quasiment pas influencé par les achats de bâtiments publics, qui sont comptabilisés comme investissement des entreprises, étant donné que celles-ci devraient être d'un montant assez proche à celui de l'année dernière.

(7) Ce taux de croissance est négativement influencé (à raison d'environ 0,5 points de pourcentage) par l'absence d'achats de bâtiments publics en 2003.

➤➤ Investissements en logements

En raison du délai important existant entre la décision d'investir d'un ménage et sa réalisation (tout au moins pour les constructions neuves), le cycle des investissements en logement est toujours quelque peu décalé par rapport à celui du PIB.

FIGURE 10 Investissements résidentiels
Taux de croissance à un an d'intervalle à prix constants (données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires)



Source: ICN, BfP

Après un redressement très modéré l'année dernière, la reprise des investissements des ménages semble avoir avorté puisque, à un an d'intervalle, le

➤➤ Dépenses publiques

En 2002, le taux de croissance de la consommation publique est largement influencé par le changement de classification des organismes publics de radiotélévision⁸. Ce glissement purement comptable a pour effet d'accroître la consommation publique de 0,7 point de pourcentage. Hors cet effet, les dépenses publiques de consommation n'augmenteraient que de 0,8 % à prix constants. Cette faible progression s'explique notamment par la croissance modérée de l'emploi public⁹ et donc des rémunérations qui représentent plus de la moitié de la consommation publique. La meilleure maîtrise des dépenses de soins de santé¹⁰ par rapport aux années précédentes contribue, en 2002, à réduire la croissance de la consommation publique. En 2003, la consom-

taux de croissance des investissements résidentiels est en décroissance depuis le début de l'année courante. Un recul en termes réels devrait même apparaître durant la seconde partie de l'année 2002. Malgré une progression honorable de leur pouvoir d'achat, la baisse de l'emploi et la chute des marchés boursiers en cours depuis plus d'un an et demi pèsent sur la confiance des ménages qui freinent leurs dépenses de construction et de rénovation. Dans ce contexte, les investissements résidentiels s'affaibliraient cette année, et pourraient même enregistrer une croissance annuelle moyenne légèrement négative (-0.1 %).

Les enquêtes auprès des architectes et la demande de crédits hypothécaires, deux des principaux indicateurs avancés des investissements résidentiels, affichent un redressement depuis le début de l'année. Toutefois, eu égard au décalage d'environ 4 trimestres par rapport aux réalisations, on ne peut escompter de réelle reprise de cette composante de la demande avant la première moitié de l'année 2003. Par ailleurs, la quasi stabilisation attendue des taux hypothécaires n'est pas non plus de nature à représenter un facteur de stimulation. En moyenne annuelle, les investissements en logements des ménages ne progresseraient que de 0,7 % l'année prochaine.

tion publique devrait croître de 1,9 % en termes réels, soit un taux de croissance proche du taux de croissance tendanciel.

Contrairement à l'évolution à prix réels, la croissance de la consommation publique à prix courants devrait être plus faible en 2003 qu'en 2002. Ceci découle de la forte augmentation du déflateur de consommation publique en 2002 (et en particulier du déflateur des rémunérations) du fait de l'indexation (l'indice pivot avait déjà été dépassé en janvier 2002) et de la programmation sociale (réforme des polices, hausses salariales spécifiques dans le secteur de la défense et au sein de la Communauté flamande).

L'évolution des investissements publics est en grande partie influencée par la vente de bâtiments publics¹¹ et connaît une trajectoire cyclique en fonction du calendrier des élections communales. Concrètement, le pic de croissance des investissements

(8) A partir de 2002, ces organismes ne sont plus comptabilisés en tant qu'institutions non-financières, mais bien en tant qu'institutions publiques (cf. supra).

(9) Hors effet du changement de secteur décrit ci-avant (qui représente 7.000 emplois), l'emploi public ne devrait croître cette année que de 2.000 unités.

(10) Ces dépenses représentent la plus grande partie des 'prestations sociales en nature', lesquelles constituent près d'un tiers de la consommation publique.

(11) En comptabilité nationale, cette opération est considérée comme un désinvestissement des pouvoirs publics, compensé par un investissement des entreprises.

attendu l'année prochaine (croissance réelle de 9,2 % contre -3,7 % en 2002) trouve son origine dans la baisse des ventes de bâtiments publics et dans la

►► Variation de stocks

Tant à un an qu'à un trimestre d'intervalle, les variations de stocks ont contribué négativement à la croissance du PIB à partir du dernier trimestre 2000 et ce, jusqu'au troisième trimestre 2001. Cela signifie que la phase conjoncturelle baissière dans laquelle se trouve l'économie depuis les derniers mois 2000, s'explique partiellement par la réduction des stocks jugés excessifs par les entreprises. Ce phénomène a également pu être observé - quoique avec un peu de retard par rapport à la Belgique - dans la plupart des autres pays de la zone euro.

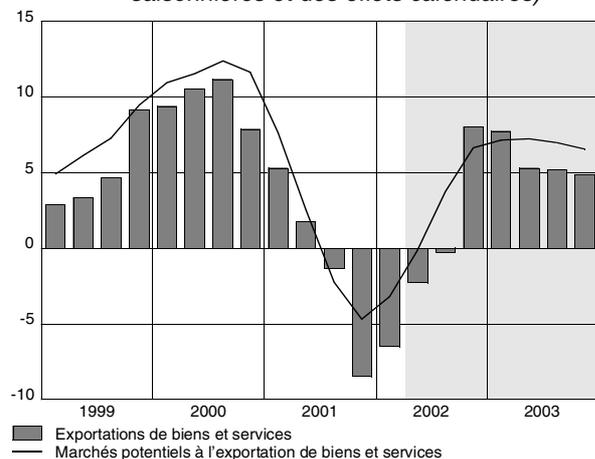
Le phénomène de déstockage s'est arrêté en fin 2001. Au cours du quatrième trimestre 2001, on a de nouveau pu observer une contribution positive des variations de stock à la croissance, laquelle a été sui-

►► Exportations et importations

Le fléchissement marqué de la demande mondiale en 2001 s'est traduit par une chute très prononcée de nos marchés à l'exportation durant la seconde moitié de l'année. Sur l'ensemble de l'année 2001, la progression des marchés à l'exportation de la Belgique (calculé sur base de la demande à l'importation de nos partenaires commerciaux) n'a été que de 0,7 % par rapport à l'année 2000. Cette évolution particulièrement défavorable explique évidemment le recul de nos exportations, qui a atteint son paroxysme au dernier trimestre 2001. En moyenne annuelle, nos exportations de biens et services ont reculé de 0,8 %. Amplifié par l'atonie de la demande intérieure, le recul des importations a été plus important de sorte que le commerce extérieur contribua encore à la croissance en 2001 (+0,2 %).

FIGURE 11 Exportations de biens et services

Taux de croissance à un an d'intervalle à prix constants (données corrigées des variations saisonnières et des effets calendaires)



Source: CPB, ICN, BfP

hausse graduelle des investissements des pouvoirs locaux (qui sont restés très modérés dans les années qui ont suivi les élections communales de 2000).

vie d'une contribution nulle au premier trimestre 2002. Depuis novembre 2001, les enquêtes mensuelles de conjoncture de la BNB font ressortir un net recul du nombre d'entrepreneurs qualifiant leurs stocks de très élevés.

Finalement, l'arrêt du phénomène de déstockage à la fin de l'année dernière a contribué au retournement positif de la conjoncture. Etant donné ce point de départ, on attend pour 2002, une contribution positive de 0,6 % des variations de stock à la croissance du PIB contre une contribution négative du même ordre de grandeur en 2001. En 2003, les variations de stock devraient être neutres pour la croissance économique.

Le redressement du commerce mondial survenu du début de cette année, se manifeste déjà au niveau belge par une reprise des exportations qui, à moins d'un nouveau recul de la croissance américaine ou européenne, devrait se poursuivre dans le courant de l'année. Toutefois, handicapée par un effet de niveau particulièrement négatif, la progression de nos marchés à l'exportation ne sera que de 1,7 % sur l'ensemble de l'année courante. Les exportations belges reculeront légèrement cette année (-0,4 %). Ce taux de croissance inférieur à celui de nos débouchés reflète la poursuite de la perte structurelle de parts de marchés pour la Belgique ainsi qu'un profil trimestriel encore plus accentué que celui des marchés à l'exportation. Malgré une demande intérieure atone qui pèse sur les importations, les exportations nettes n'apporteront aucune contribution à la croissance cette année.

Par contre, l'année prochaine, les exportations nettes devraient contribuer à hauteur de 0,4 % à la croissance économique belge. Tout au long de l'année 2003, nos marchés à l'exportation devraient maintenir un rythme de croissance annuel proche de 7 %, de sorte qu'en moyenne les exportations belges croîtraient de 5,7 % sur l'ensemble de l'année, induisant une nouvelle perte de parts de marché.

Les prix du commerce mondial se sont envolés au cours de la période 1999-2000. La forte conjoncture mondiale, la dépréciation continue de l'euro et le triplement du prix du pétrole expliquent la majeure partie de cette évolution. En 2000, le déflateur des exportations belges s'est accru de 9,7 % en moyenne annuelle. Du fait de sa teneur énergétique plus importante, le déflateur des importations s'est accru

encore plus fortement (11,8 %) que celui des exportations. Par conséquent, la perte des termes de l'échange enregistrée en l'an 2000 fut considérable (-1,9 %).

Suite à la détérioration de la conjoncture internationale, les prix du commerce mondial ont commencé à s'affaiblir dans le courant de l'année 2001. Au premier trimestre 2001, le déflateur des importations et des exportations s'accroissaient encore respectivement de 6,7 % et 5,1 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Par contre, à la fin de l'année 2001, ces deux déflateurs s'étaient déjà affaiblis sous leur niveau de la fin de l'année 2000. En 2001, la perte des termes de l'échange fut limitée en moyenne annuelle à -0,2 %.

Durant les premiers mois de l'année 2002, un certain redressement des prix du commerce mondial s'est manifesté. Du fait notamment de l'appréciation de l'euro et de la reprise plutôt hésitante de la conjoncture, la hausse des prix internationaux (exprimés en euro) devrait cependant être assez modérée cette année comme l'année prochaine. La croissance des déflateurs des importations et expor-

tations serait par conséquent très faible; soit respectivement 0,6 % et 0,7 % en 2002 et respectivement 1,5 % et 1,3 % in 2003. En raison de cette évolution peu marquée des déflateurs du commerce extérieur, la variation des termes de l'échange attendue pour cette année et l'année prochaine est très limitée.

La légère amélioration des termes de l'échange en 2002 (+0,1 % en moyenne annuelle) est essentiellement due à la forte diminution des prix à l'importation durant le dernier trimestre 2001, qui produit un effet de niveau particulièrement positif pour le début de l'année 2002.

La hausse des prix du pétrole, intervenue dans le courant de l'année 2002, devrait totalement effacer cet effet de niveau, et générer plutôt un effet de niveau légèrement négatif en 2003. Les termes de l'échange reculeraient légèrement l'année prochaine (-0,1 %).

Toutes ces évolutions se traduiront par une légère augmentation du solde de la balance courante au cours de la période 2002-2003.

➤➤ Revenu national brut réel

Le concept du PIB à prix constants constitue essentiellement une mesure du volume de production généré à l'intérieur des frontières. Le revenu national brut réel vise plus précisément à mesurer l'évolution du revenu des résidents dans la mesure où il prend en compte l'évolution des termes de l'échange et le solde des revenus primaires du/vers le reste du monde¹².

En 2002, le taux de croissance du revenu national brut réel devrait être légèrement supérieur à celui du PIB (0,9 % contre 0,7 %), grâce à la faible amélioration des termes de l'échange et la progression du solde des revenus primaires. Par contre, l'année prochaine, la croissance du revenu national brut réel sera, cette fois, légèrement en deçà de celle du PIB (2,4 % contre 2,6 %), en raison d'une quasi stagnation du solde des revenus primaires et une faible détérioration des termes de l'échange.

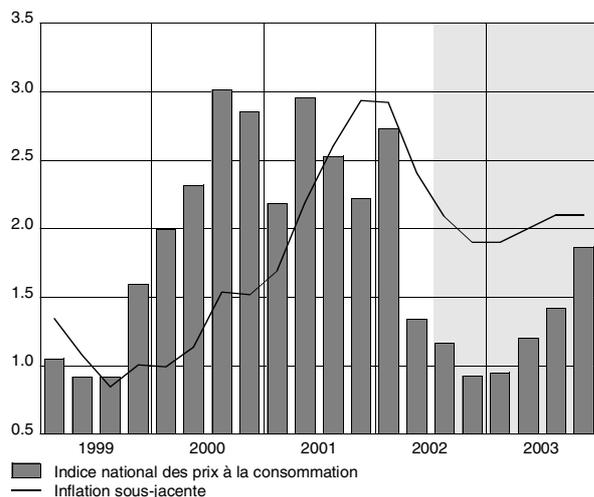
(12) Pour une description plus détaillée du concept de revenu national brut réel, voir: ICN, Budget Economique 2001, février 2001.

3. Evolution des prix et des salaires

►► Evolution des prix intérieurs

La tendance à la baisse de l'inflation amorcée au milieu de l'année 2001 a été brutalement interrompue au début de l'année 2002. La croissance (à un an d'intervalle) de l'indice des prix de la consommation privée est en effet passée de 2,2 % en décembre 2001 à 2,9 % en janvier 2002. Cette accélération de l'inflation, qui a persisté jusqu'en mars de cette année, était due à la forte augmentation des prix des produits frais et au ralentissement de la baisse (à un an d'intervalle) des prix de l'énergie. L'inflation s'est ensuite nettement repliée (de 2,7 % en mars à 1,3 % en août), suite au tassement de l'inflation sous-jacente¹³, à la stabilisation des prix de la viande et des produits frais et à l'accélération de la baisse (à un an d'intervalle) des prix de l'énergie.

FIGURE 12 Evolution trimestrielle de l'inflation
Taux de croissance à un an d'intervalle



Source: MAE, BfP

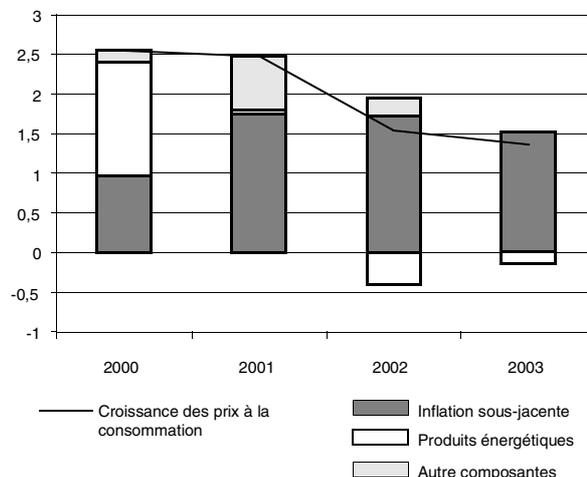
Le recul très net de l'inflation sous-jacente à partir du mois d'avril de cette année s'explique par la diffusion progressive des effets des cotations très faibles enregistrées sur les marchés pétroliers fin 2001-début 2002. Au dernier trimestre de l'année dernière et au premier trimestre de cette année, le baril de Brent était revenu à 20 dollars, contre 27 dollars au second trimestre 2001. Alors que l'inflation sous-jacente atteignait encore 2,9 % en janvier 2002, elle était retombée à 2,1 % en août. Cette tendance devrait se poursuivre pendant le reste de l'année, ramenant l'inflation sous-jacente à 1,8 % en décem-

(13) L'inflation sous-jacente exclut les facteurs suivants: les modifications de la TVA, des accises et des autres impôts indirects, de la taxe de circulation, de la redevance radio-télévision, ainsi que l'évolution des prix de la consommation d'eau, des produits énergétiques, des alcools, de la viande, des légumes et fruits frais.

bre. Avec le renforcement graduel de la croissance en 2003, l'inflation sous-jacente remonterait jusqu'à 2,1 %. En moyenne annuelle l'inflation sous-jacente atteindrait 2,3 % cette année et 2,0 % l'an prochain, contre 2,4 % en 2001.

L'inflation en termes de prix de la consommation privée serait en moyenne plus faible en 2002 qu'en 2001, malgré une contribution à peu près identique de l'inflation sous-jacente (voir graphique ci-dessous). Le recul est en premier lieu attribuable à la contribution négative des prix de l'énergie. Ceux-ci reflètent d'une part le faible niveau des prix du pétrole du début de cette année et l'appréciation de l'euro à partir du deuxième trimestre de 2002 - qui compense largement la hausse récente du prix du pétrole (exprimé en dollars) -, d'autre part la pression sur les prix exercée par la libéralisation du marché de l'énergie. La moindre contribution des "autres composantes" explique également que l'inflation observée soit plus faible cette année que l'année dernière. La stabilisation des prix de la viande et la suppression de la radio-télé redevance en Flandre et dans la région Bruxelloise sont à la base de cette plus faible contribution. La suppression de la radio-télé redevance se répercute dans l'index en deux étapes; à savoir par une baisse de l'indice national des prix à la consommation de 0,3 points de pourcentage en avril et octobre 2002. Cette baisse se traduit par une réduction du taux de croissance annuel moyen de l'indice national des prix à la consommation en 2002 et 2003 de 0,26 points de pourcentage (0,28 points de pourcentage pour l'indice-santé).

FIGURE 13 Décomposition de l'indice des prix à la consommation
Contribution (en %) à la croissance des prix à la consommation



Source: MAE, BfP

En 2003, l'inflation observée devrait encore légèrement reculer grâce à une moindre contribution de l'inflation sous-jacente et des "autres composantes" qui fait plus que compenser la contribution moins négative des prix de l'énergie. La moindre contribution des "autres composantes" l'année prochaine s'explique principalement par l'évolution des prix de la viande et des produits frais. La contribution moins négative des produits énergétiques est surtout due à l'augmentation des prix du pétrole brut. Le baril de Brent devrait, en moyenne, s'élever à 25,5 dollars en 2003, ce qui représente une hausse de

4 % par rapport à cette année. Cette hausse n'est que partiellement amortie par l'appréciation de l'euro qui comprime les prix importés du pétrole.

Dans l'ensemble, l'indice national des prix à la consommation augmenterait de 1,5 % en 2002 et de 1,4 % en 2003, contre 2,5 % en 2001. L'indice-santé, qui ne bénéficie pas du recul des prix de l'essence et du diesel cette année, augmenterait de 1,7 % en 2002 et de 1,3 % en 2003, contre 2,7 % en 2001. Le déflateur de la consommation privée, qui n'est pas affecté par la suppression de la radio-télé redevance, s'accroîtrait respectivement de 1,8 % et 1,7 % en 2002 et 2003 contre 2,2 % l'année dernière.

➤➤ Indexation des salaires dans la fonction publique et des allocations sociales

L'indice pivot pour l'indexation des salaires dans la fonction publique a été dépassé pour la dernière fois en janvier 2002. Sur base des prévisions mensuelles pour l'indice-santé, le prochain dépassement de l'indice-pivot - qui s'établit actuellement à 111,64 - aurait lieu en juillet 2003. Dès lors, les prestations sociales seraient adaptées, à concurrence de 2 %, à la hausse du coût de la vie en août 2003 et les salaires et traitements dans la fonction publique en septembre 2003¹⁴.

(14) La loi programme du 2 janvier 2001 (MB 13.01.2001) (art. 24-26) modifie les lois d'août 1971 et de mars 1977 organisant un régime de liaison à l'indice des prix à la consommation. A partir du début 2001, les allocations sociales sont indexées un mois après que l'indice santé lissé (moyenne pondérée sur 4 mois) a atteint l'indice pivot. Les modalités d'indexation des salaires de la fonction publique restent inchangées, ces derniers sont donc adaptés deux mois après le dépassement de l'indice pivot.

➤➤ Evolution des salaires dans le secteur privé

La formation des salaires en Belgique est organisée depuis 1997 dans le cadre de la loi du 26 juillet 1996 relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde préventive de la compétitivité. Cette loi a pour objectif d'harmoniser l'évolution des salaires en Belgique avec celle enregistrée en moyenne dans nos trois pays voisins. Dans le cadre de cette loi, les partenaires sociaux ont signé à la fin 2000 un accord interprofessionnel pour la période 2001-2002. Cet accord prévoit, à titre de norme indicative pour les négociations salariales au niveau sectoriel et de l'entreprise, une marge pour la croissance du coût salarial horaire comprise entre 6,4 et 7,0 % (augmentations salariales cumulées sur les deux années).

Avec une hausse cumulée estimée dans ces projections à 7,9 %¹⁵ sur la période 2001-2002, l'augmentation nominale du coût salarial horaire devrait excéder la marge prévue. La raison principale de ce dépassement réside dans le fait qu'au moment de la conclusion des négociations salariales, les comités paritaires ont tenu compte d'une prévision d'inflation modérée. En particulier, le maintien, non-anticipé, d'une inflation élevée en 2001 s'est traduite,

par le biais de l'indexation automatique, par une augmentation des salaires nominaux supérieure à celle initialement prévue.

L'accord interprofessionnel de la fin de l'année 2000 prévoyait une hausse cumulée de l'indice santé de 3,1 % sur les années 2001-2002. Dans les projections présentées ci-dessus (qui tiennent compte des observations jusqu'en août 2002 et d'une prévision pour les quatre derniers mois de l'année 2002), la hausse cumulative de l'indice santé atteint 4,5 % (2,7 % en 2001 et 1,7 % en 2002). En tenant compte du profil mensuel de l'indice santé, l'indexation cumulée des salaires dans le secteur privé devrait être de 4,9 % (2,6 % en 2001 et 2,3 % en 2002). Un coefficient d'indexation plus élevé que le taux de croissance de l'indice santé est un phénomène classique en période de repli de l'inflation¹⁶ et est imputable au retard avec lequel (dans le cadre des mécanismes d'indexation spécifiques de chacun des secteurs ou des entreprises) les salaires s'ajustent à l'augmentation du coût de la vie.

Les augmentations salariales, hors indexation, qui découlent des conventions collectives conclues en comités paritaires, sont estimées à respectivement à

(15) Tous les pourcentages cités dans ce paragraphe et dans les suivants ont traités au secteur privé à l'exclusion des programmes spéciaux. Cela signifie que les chiffres cités dans ce texte peuvent légèrement s'écarter des chiffres du tableau B.4 en annexe qui a trait au secteur privé y inclut les programmes spéciaux.

(16) Le taux de croissance à un an d'intervalle de l'indice santé est fortement retombé cette année de 3,2 % en janvier à 1,3 % en août.

0,8 % en 2001 et 1,3 % en 2002. Cette répartition inégale entre les deux années s'explique par le fait qu'une grande partie des négociations salariales sectorielles n'ont abouti que dans le courant du premier semestre de 2001 et que l'essentiel des augmentations salariales pour les employés ne sont d'application qu'à partir de 2002.

Au total, les salaires conventionnels nominaux devraient croître cumulativement sur la période 2001-2002 de 7,1 % (3,4 % en 2001 et 3,6 % en 2002). Il est toutefois nécessaire de prendre en compte un certain nombre de facteurs supplémentaires, comme les augmentations salariales négociées au niveau de l'entreprise et la dérive salariale suite aux rotations et les modifications dans la structure de l'emploi. Alors que ces facteurs ont été fort importants pendant les années 1999-2000, ils devraient avoir un impact plus limité sur la période 2001-2002 (0,6 % aussi bien en 2001 qu'en 2002). Des gains de productivité plus faibles et la remontée du taux de chômage devraient en effet limiter le pouvoir de négociation des salariés.

Au total, le salaire horaire brut nominal devrait enregistrer une croissance cumulée de 8,3 % sur la période 2001-2002 (soit 4 % en 2001 et 4,1 % en 2002). Etant donné les réductions prévues de cotisations patronales, le coût salarial horaire nominal devrait progresser moins rapidement, (soit de 7,9 % cf. supra). Le taux implicite de cotisations patronales passe de 24,5 % en 2000 à 24,0 % en 2002¹⁷; la plus grande partie de cette baisse ayant eu lieu en 2001.

Réductions des cotisations patronales et subventions salariales

Le tableau ci-après reprend les montants ex ante de baisses de charges des entreprises accordées par le biais des réductions de cotisations patronales à la sécurité sociale et des subventions salariales.

TABLEAU 1 Réductions ex ante des charges patronales pour les entreprises (millions d'euros)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Réductions de cotisations	1 035	1 306	1 195	1 595	1 532	2 612	2 927	3 206	3 430
- structurelles	690	772	913	1 027	1 259	2 329	2 667	2 782	2 998
- autres	346	533	282	568	274	283	260	424	433
Subventions salariales	0	0	13	86	213	336	457	444	461
Total	1 035	1 306	1 208	1 681	1 745	2 948	3 384	3 650	3 891

Alors que la dynamique interne des réductions structurelles (la réduction pour les employés est progressivement alignée sur celle des ouvriers) devrait en principe contribuer à accroître les réductions accordées au cours de la période 2001-2005, cet effet est temporairement atténué en 2002 par le recul conjoncturel de l'emploi. Par conséquent, la réduction structurelle ne progresserait que de 115 millions d'euros en 2002 pour atteindre 2 782 millions

Les négociations salariales 2003-2004 ne démarrent qu'à l'automne 2002 et l'issue de cet accord est actuellement difficile à prévoir. Ces projections prennent comme hypothèse de travail une évolution des salaires belges alignée l'année prochaine sur l'évolution moyenne de nos trois pays voisins. Plus précisément, l'augmentation du coût salarial par tête¹⁸ en Belgique en 2003 est supposée être identique à la moyenne (pondérée) de l'augmentation salariale des trois pays voisins telle qu'elle est calculée sur base des prévisions les plus récentes de l'OCDE¹⁹.

L'augmentation du coût salarial par tête qui en ressort (2,7 %), donne lieu - en tenant compte d'une légère baisse de la durée du travail par personne et du taux de cotisation patronale, et après correction pour l'indexation attendue (1,1 %) - à une hausse du salaire horaire brut hors indexation de 1,8 %. Ce chiffre, qui se situe aux alentours du chiffre estimé pour 2002, est légèrement supérieur à celui de 2001, mais nettement plus bas qu'en 1999 et 2000.

(17) Les chiffres cités se réfèrent au taux implicite de cotisations patronales sensu stricto, à savoir uniquement les cotisations patronales perçues par la sécurité sociale (en pour cent de la masse salariale brute), donc à l'exclusion des cotisations fictives, des cotisations extra-légales (perçues par le secteur privé) et des cotisations patronales perçues par l'Etat fédéral.

(18) A nouveau dans le secteur privé à l'exclusion des programmes spéciaux.

(19) OECD Economic Outlook 71, June 2002.

L'accroissement du montant global de 266 millions d'euros en 2002 et de 241 millions en 2003 est attribuable aussi bien aux réductions structurelles qu'à d'autres programmes.

d'euro. Grâce à la reprise conjoncturelle attendue en 2003, la réduction structurelle augmenterait de 216 millions pour atteindre 2 998 millions d'euros.

Malgré le ralentissement conjoncturel, qui a induit une diminution au recours à certaines réductions ciblées, les autres réductions de cotisations devraient augmenter de 164 millions d'euros en 2002. Cette accélération est essentiellement attribuable à deux mesures spécifiques; notamment une

diminution temporaire des cotisations sur le pécule de vacances des ouvriers en 2002 et 2003 et l'application anticipée de la réduction de cotisations sur la masse salariale des travailleurs âgés en 2002. En 2003, les réductions ciblées de charges n'augmenteront qu'à concurrence de 9 millions jusqu'à 433 millions d'euros

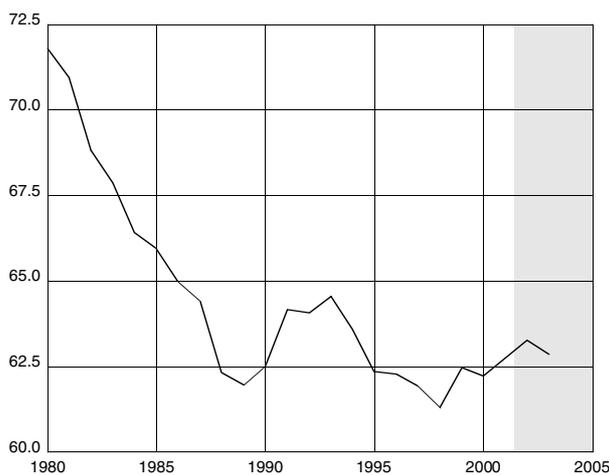
L'évolution des subventions salariales (via le mari-bel social dans les secteurs des soins de santé et socio-culturels et via les mesures d'activation pour

chômeurs) est incertaine à partir de 2002 étant donné que les emplois-services stricto sensu sont progressivement démantelés et qu'il n'est pas clair quelle proportion des salariés participant au Plan 'Activa' auront droit à une indemnité d'activation. Le faible recul de 13 millions d'euros en 2002 jusqu'à 444 millions ne serait que temporaire et serait suivi d'un redressement à 461 millions d'euros en 2003.

Evolution de la part salariale

La tendance à la baisse qu'a connue la part salariale²⁰ entre 1993 et 1998, s'est inversée en 1999, sans toutefois revenir au niveau de 1993. Les hausses de la part salariale depuis 1999 sont en effet restées limitées et sans commune mesure avec celles des années septante et du début des années nonante.

FIGURE 14 Evolution de la part salariale (secteur des entreprises)
En pourcentage de la valeur ajoutée



Source: ICN, BFP

(20) Part des coûts salariaux dans la valeur ajoutée des entreprises.

Depuis l'année 2000, les variations de la part salariale sont assez modestes et principalement de nature conjoncturelle. L'augmentation de 2001-2002 est principalement attribuable au phénomène qualifié de "cycle de productivité". Comme un ralentissement de l'activité globale se répercute en général avec retard sur le niveau d'emploi, les gains de productivité ont tendance à diminuer au cours des premiers trimestres d'un repli conjoncturel. L'évolution des salaires, quant à elle, ne suit les mouvements de la productivité que de façon imparfaite à court terme (en terme de rapidité d'ajustement). Par conséquent, la hausse des coûts salariaux horaires réels²¹ en 2001 a excédé celle de la productivité du travail, entraînant une augmentation de la part salariale.

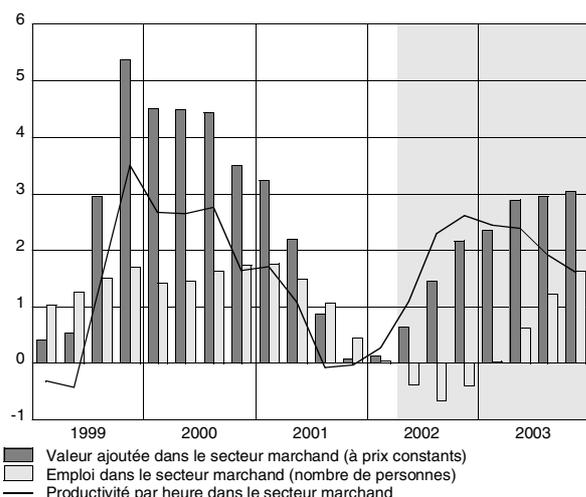
En 2002, l'indexation des salaires dans le secteur privé fut légèrement supérieure à la progression du déflateur de la valeur ajoutée, érodant quelque peu la rentabilité des entreprises et donnant lieu à une nouvelle hausse de la part salariale. L'année prochaine, le redressement conjoncturel devrait ramener la croissance de la productivité du travail au dessus de sa valeur tendancielle (à nouveau le phénomène du cycle de productivité), ce qui, combiné au contrôle continu des coûts salariaux, devrait donner lieu à une baisse de la part salariale.

(21) Dans ce contexte: déflaté à l'aide du déflateur de la valeur ajoutée du secteur privé aux prix de base.

4. Marché du travail

Malgré le relèvement de la croissance de la valeur ajoutée à un an d'intervalle dès le second trimestre 2002, l'emploi dans le secteur des entreprises devrait encore baisser, à un an d'intervalle, jusqu'au quatrième trimestre 2002. La première phase d'une reprise est généralement caractérisée par une forte hausse des gains de productivité. La croissance de la productivité horaire, à un an d'intervalle, a atteint un creux au troisième trimestre 2001 (-0,1 %) avant de se relever vigoureusement. Au cours du quatrième trimestre 2002, le taux de croissance annuel de la productivité atteindrait un maximum (2,6 %). A mesure que le redressement conjoncturel atteindra sa phase de maturité, les gains de productivité devraient progressivement retomber vers des valeurs tendanciennes (1,6 % au troisième trimestre 2003). A partir du deuxième trimestre 2003, la reprise de l'activité devrait s'accompagner d'une croissance significative de l'emploi.

FIGURE 15 Evolution de la valeur ajoutée, de l'emploi et de la productivité
Taux de croissance à un an d'intervalle



Source: ICN, BfP

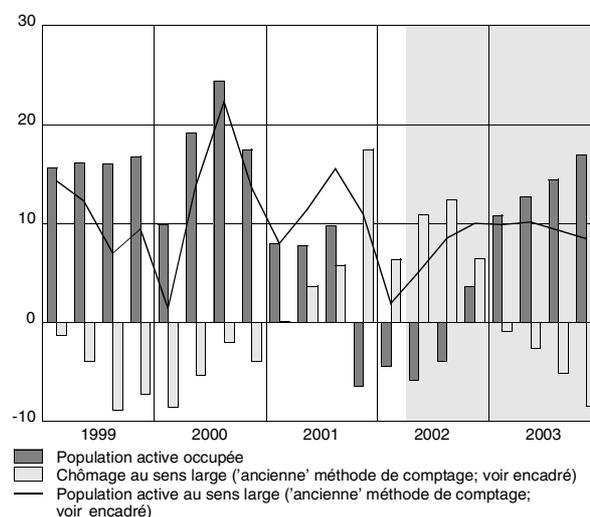
Exprimée en moyennes annuelles, la croissance de la productivité horaire dans le secteur des entreprises devrait se relever de 0,7 % en 2001 à 1,5 % en 2002 et 2,1 % en 2003. Le fait que les gains de productivité seraient plus élevés en 2003 est dû au profil trimestriel spécifique qui suit le timing de la reprise (et le phénomène du cycle de productivité), mais n'est pas lié au développement des coûts salariaux. Sur base de nos hypothèses, les salaires réels ne devraient pas augmenter plus fortement en 2003 qu'en 2002.

L'augmentation du nombre d'emplois subsidiés par l'ONEm (activation des allocations de chômage) devrait comprimer légèrement les gains de productivité aussi bien en 2002 qu'en 2003. Le nombre total d'emplois de cette catégorie augmente de 3 900 per-

sonnes en 2002 et de 8 300 personnes en 2003- surtout du fait de la mesure qui fusionne les emplois-services et le plan avantage à l'embauche en un seul programme généralisé d'activation - et passe ainsi à 45 400 personnes ou 1,4 % de l'emploi salarié total en 2003 (secteur public inclus).

Une nouvelle impulsion donnée au développement du travail à temps partiel (notamment grâce au succès de nouvelles formules de crédit-temps et d'interruption de carrière à mi-temps ou à un cinquième temps) contribue à réduire la durée moyenne du travail. Cet impact négatif sur la durée moyenne du travail devrait être partiellement compensé en 2003 par une légère augmentation du nombre d'heures effectives prestées par équivalent temps plein. Finalement, la durée moyenne du travail par tête devrait légèrement baisser, aussi bien en 2002 (-0,1 %) qu'en 2003 (-0,2 %), de sorte que les gains de productivité par tête s'élèveraient respectivement à 1,4 % et 1,9 %. Dès lors, l'emploi (par tête) dans le secteur marchand (employés et indépendants) devrait se contracter de 0,4 %²² en 2002 et s'accroître de 0,9 % en 2003.

FIGURE 16 Evolution de la population active occupée, du chômage et de la population active
Variation à un trimestre d'intervalle en milliers



Source: ICN, MfET, BfP

La croissance ininterrompue d'un trimestre à l'autre de l'emploi total depuis le milieu de l'année 1994 s'est brutalement arrêtée au cours du dernier trimestre 2001. D'après les comptes trimestriels de

(22)Après élimination de l'effet purement comptable du changement de classification des entreprises publiques de radiotélévision (cf. supra). En tenant compte du glissement statistique d'une partie des activités du secteur marchand vers le secteur public, l'emploi dans le secteur marchand diminuerait de 0,6 % en 2002.

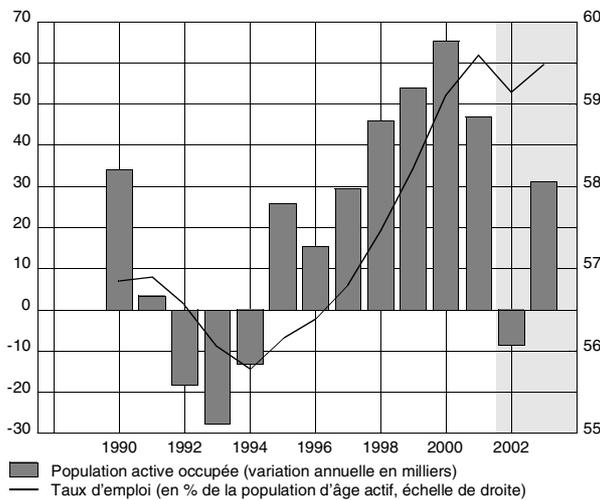
l'ICN, l'emploi s'est contracté de 0,16 % durant le dernier trimestre 2001 et de 0,11 % durant le premier trimestre 2002, notamment suite aux événements du 11 septembre et à la faillite de la Sabena. En outre, le chômage au sens large (incluant les chômeurs "âgés non demandeurs d'emplois") a fortement augmenté durant la période avril-juillet de sorte qu'il faut également s'attendre à une croissance négative de l'emploi au deuxième et troisième trimestre 2002. Dans le sillage de la reprise conjoncturelle, l'emploi devrait cependant recommencer à augmenter à partir du quatrième trimestre 2002 pour ensuite se renforcer graduellement au cours de l'année 2003.

Avec un tel profil trimestriel, l'emploi intérieur se réduirait de 0,2 % (-9 700 personnes) en 2002 et croîtrait de 0,8 % (30 300 personnes) en 2003. Le taux d'emploi (le rapport entre la population active occupée et la population d'âge actif) diminuerait par conséquent de 59,6 % en 2001 à 59,1 % en 2002 (en moyenne annuelle) mais remonterait à 59,5 % en 2003. Il convient de tenir compte du fait que - pour des raisons statistiques - la régularisation des "sans papiers" influence négativement l'évolution du taux d'emploi en 2001 et 2002. En effet, essentiellement en raison de ces régularisations, la population d'âge actif croît plus rapidement en 2001 (+23 500 personnes) et en 2002 (+36 900 personnes) qu'en 2003 (+14 400 personnes).

tielle de travail et l'impulsion résultant de la campagne de régularisation disparaîtrait. Par contre, la tendance structurelle à une participation accrue des femmes au marché travail est renforcée par le relèvement d'un an de l'âge légal de la retraite des femmes porté à 63 ans à partir de janvier 2003.

Les mesures soutenant les taux d'activité des personnes âgées de 50 ans et plus (réductions ciblées de cotisations sociales, activation, crédit-temps, droit à l'outplacement, modification du statut des "chômeurs âgés") réduiraient le nombre de sorties anticipées du marché du travail qui sont subsidiées par l'ONEM. Le nombre de prépensionnés continuerait à décliner en 2003 (de 3 700 personnes), après que la déprime conjoncturelle durant la première moitié de l'année 2002 ait légèrement ralenti la tendance baissière de ces dernières années. La diminution du nombre de prépensionnés se poursuit malgré le vieillissement progressif de la population active occupée et en dépit du relèvement de l'âge de la retraite des femmes. La population active au sens large (incluant les chômeurs âgés) augmenterait de 37 200 personnes en 2003, soit à nouveau plus que l'offre potentielle de travail. Bien que de trimestre en trimestre, le chômage au sens large (incluant les chômeurs âgés) commencerait à diminuer à partir du premier trimestre 2003, en moyenne annuelle, le chômage augmenterait encore légèrement en 2003 (+ 6 000 personnes).

FIGURE 17 Evolution de l'emploi et du taux d'emploi
Moyennes annuelles



Source: MFET, BfP

L'offre potentielle de travail²³ continuerait à augmenter en 2003 (de 32 200 personnes). Cependant, les mouvements démographiques ne contribueront quasiment plus au développement de l'offre poten-

A partir du second semestre de 2002, le relèvement de 50 à 56 ans (57 ans à partir de la mi-2003) de l'âge minimum requis pour l'octroi du statut de "chômeur complet indemnisé non demandeur d'emploi" commence à produire ses effets. Cependant, l'année d'entrée en vigueur de la mesure sera marquée par une augmentation de l'entrée des "55 ans et plus" dans ce statut, du fait de la suppression de la période préalable d'inscription comme chômeur indemnisé demandeur d'emploi.

De plus, l'entrée dans ce statut - beaucoup plus que dans celui de prépensionné - est fortement accru par deux autres facteurs, à savoir le vieillissement de la population au travail et le relèvement de l'âge légal de la pension des femmes. L'effet combiné de ces mouvements contradictoires conduit à une quasi-stabilisation du nombre de « chômeurs âgés » (en moyenne annuelle) en 2003.

Pour la première fois depuis 1995, on enregistrera dès lors en 2003 une augmentation de la population active officielle (définition MFET) aussi forte (+0,8 % soit 36900 personnes) que celle de la population active au sens large. Le taux d'activité « officiel », après avoir reculé de 66,6 % à 66,4 % en 2002 (en moyennes annuelles) remonterait à 66,8 % en 2003. La baisse du taux d'activité en 2002 est en fait attribuable à deux facteurs purement statistiques, à savoir la régularisation des sans-papiers et le chan-

(23) Population active officielle (concept MFET) plus les sorties indemnisées: interruptions complètes de carrière, prépensions à temps plein et les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi ("chômeurs âgés").

gement des procédures d'enregistrement des demandeurs d'emploi par le FOREM et l'ORBEM (voir encadré). Le chômage officiel remonterait légèrement en 2003 (de 5 800 personnes), alors que le taux de chômage correspondant resterait inchangé (11,0 %). Le taux de chômage dans la définition rete-

nue par EUROSTAT pour la Belgique (source : enquête sur les forces de travail; moyennes annuelles), après être passé de 6,6 % en 2001 à 6,9 % en 2002, serait stabilisé en 2003.

Changements méthodologiques de comptage du chômage officiel

Les chiffres officiels de chômage (définition MFET) se basent sur le nombre de demandeurs d'emploi enregistrés par les organismes régionaux de placement (ORBEM, FOREM et VDAB). En novembre 2001, le FOREM a modifié sa méthode de comptage des demandeurs d'emploi. L'ORBEM est passé en janvier 2002 à une méthode de comptage similaire. Le changement de méthode de comptage a entraîné à partir de novembre 2002 une baisse sensible du nombre "officiel" de "chômeurs complets indemnisés", par rapport au chiffre qui aurait été atteint avec l'ancienne méthode de comptage. Dans l'annexe statistique (tableaux 5 et 5bis) ce sont les chiffres officiels de chômage qui sont présentés; ils doivent donc être interprétés en tenant compte d'une rupture de série statistique au niveau des données relatives au nombre de chômeurs complets indemnisés, au chômage, à la population active et au taux d'activité, tant au sens étroit (définition MFET) qu'au sens large ("chômeurs âgés inclus").

Il est possible d'évaluer l'impact du changement de méthode de comptage sur les séries statistiques susmentionnées, et donc de reconstituer approximativement les évolutions des chiffres de chômage à "méthode de comptage inchangée" (voir tableau ci-dessous). Les évolutions ainsi obtenues fournissent en principe une image plus réaliste des variations (à un an d'intervalle) du chômage, de la population active, du taux de chômage et du taux d'activité en 2001 et 2002, du fait de l'élimination de la rupture de série.

Tableau B.5. Situation sur le marché de l'emploi *En milliers, moyennes annuelles*

	Ancienne méthode			Différence par rapport aux chiffres officiels		
	2001	2002	2003	2001	2002	2003
II. Population inactive (concept MFET)	5795.6	5824.4	5811.8	-2.4	-12.2	-12.2
III. Population active (concept MFET) (IV+V+VI)	4493.6	4519.2	4556.2	2.4	12.2	12.2
VI. Chômage (concept MFET)	472.1	506.3	512.1	2.4	12.2	12.2
(a) Chômeurs complets indemnisés	362.2	389.1	395.3	2.4	12.2	12.2
Taux de chômage (VI)/(III)	10.5	11.2	11.2	0.0	0.2	0.2
Taux d'activité (III)/(I.bis)	66.6	66.6	67.0	0.0	0.2	0.2
Pro memori						
II.bis Population inactive à l'excl. de (d)	5647.7	5670.9	5658.1	-2.4	-12.2	-12.2
III.bis Population active y inclus (d)	4641.5	4672.7	4709.8	2.4	12.2	12.2
VI.bis Chômage y inclus (d)	620.1	659.8	665.8	2.4	12.2	12.2
Taux de chômage (VI.bis/III.bis)	13.4	14.1	14.1	0.0	0.2	0.2
Taux d'activité (III.bis/I.bis)	68.8	68.9	69.3	0.0	0.2	0.2

►► Annexe¹

Tableau A.	Environnement international et indicateurs financiers
Tableau B.1.	PIB et principales catégories de dépenses à prix courants
Tableau B.2.	PIB et principales catégories de dépenses à prix constants
Tableau B.3.	Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses
Tableau B.4.	Masse salariale dans le secteur privé: évolution et déterminants
Tableau B.5.	Situation sur le marché de l'emploi
Tableau B.5.bis	Situation sur le marché de l'emploi - détail
Tableau B.6.	Compte des particuliers
Tableau B.7.	Revenu disponible réel des particuliers
Tableau B.8.	Compte des entreprises
Tableau B.9.	Opérations avec le reste du Monde

1. Les tableaux de cette annexe statistique sont construits en incluant l'effet de la reclassification des entreprises publiques de radiotélévision en 2002 (cf. cadre de la partie 2). Ce phénomène purement comptable n'a pas d'influence sur l'évolution de 2003.

Tableau A. Environnement international et indicateurs financiers*Taux de croissance, sauf indications contraires*

	00	01	02	03
Marchés extérieurs pertinents pour la Belgique	11.6	0.7	1.7	7.0
Taux de change nominal effectif pour la Belgique (1) (2)	-3.5	0.5	0.8	0.4
Taux de change de l'euro en dollar	92.4	89.5	93.8	96.5
(nombre de dollars pour 100 euros) (2)				
Prix mondiaux				
Biens hors énergie (en euro) (3)	7.2	0.4	0.7	1.7
Énergie (Brent: USD par baril)	28.4	24.4	24.5	25.5
Taux d'intérêt zone euro (niveau)				
Court terme (EURIBOR à 3 mois) (2)	4.4	4.3	3.4	3.7
Long terme (10 ans) (4) (2)	5.4	5.0	5.1	5.3
Taux d'intérêt belges (niveau)				
Court terme (tarif interbancaire, 3 mois)	4.4	4.2	3.4	3.7
Long terme (OLO, 10 ans)	5.6	5.1	5.2	5.4

(1) Un chiffre positif (négatif) indique une appréciation (dépréciation)

(2) Pour les valeurs futures: hypothèse technique basée sur les cotations à terme

(3) Taux de croissance pondéré des prix à l'exportation des biens (hors énergie) provenant de nos partenaires commerciaux

(4) Moyenne pondérée des pays de la zone euro

Tableau B.1. PIB et principales catégories de dépenses à prix courants*En mld d'euros*

	00	01	02	03
Dépenses de consommation finale des particuliers	134.34	139.58	142.78	148.56
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics, dont	52.53	55.10	57.93	60.25
a. Achats nets de biens et services	4.80	4.90	5.02	5.35
b. Salaires, traitements et pensions	28.34	29.47	31.26	32.21
c. Prestations sociales en nature	15.41	16.72	17.52	18.49
Formation brute de capital fixe	52.47	53.46	52.70	55.14
a. Investissements des entreprises (1)	35.64	36.57	35.69	37.42
b. Investissements des pouvoirs publics	4.44	3.91	3.81	4.23
c. Investissements en logements	12.40	12.99	13.21	13.49
Variation de stocks	0.96	-0.11	1.44	1.49
Dépenses nationales totales	240.30	248.03	254.86	265.44
Exportations de biens et services	214.28	216.61	217.25	232.78
Importations de biens et services	206.24	208.05	208.46	223.37
Produit Intérieur Brut	248.34	256.59	263.65	274.84
Revenu National Brut	254.19	262.89	270.43	281.78

(1) Y compris indépendants et ISBL

Tableau B.2. PIB et principales catégories de dépenses à prix constants*Taux de croissance*

	00	01	02	03
Dépenses de consommation finale des particuliers	3.8	1.6	0.5	2.3
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics, dont	2.5	1.8	1.5	1.9
a. Achats nets de biens et services	4.3	-0.1	0.6	4.8
b. Salaires, traitements et pensions	1.7	1.0	1.5	1.0
c. Prestations sociales en nature	4.2	4.7	1.8	3.0
Formation brute de capital fixe	2.6	0.0	-2.2	2.8
a. Investissements des entreprises (1)	3.3	1.4	-2.8	2.9
b. Investissements des pouvoirs publics	1.5	-16.3	-3.7	9.2
c. Investissements en logements	0.9	1.8	-0.1	0.7
Variation de stocks (2)	0.5	-0.5	0.6	0.0
Dépenses nationales totales	3.8	0.8	0.7	2.3
Exportations de biens et services	9.7	-1.0	-0.4	5.7
Importations de biens et services	9.7	-1.4	-0.4	5.6
Exportations nettes (2)	0.5	0.2	-0.0	0.4
Produit intérieur brut	4.0	1.0	0.7	2.6
Revenu intérieur brut réel	2.4	0.9	0.8	2.4
Revenu national brut réel	2.8	1.0	0.9	2.4
<i>Pro memori:</i>				
Ecart du PIB par rapport à sa tendance (en % du PIB tendanciel)	1.9	0.5	-1.2	-1.0

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Contribution à la croissance du PIB

Tableau B.3. Déflateurs du PIB et des principales catégories de dépenses*Taux de croissance*

	00	01	02	03
Dépenses de consommation finale des particuliers	2.2	2.2	1.8	1.7
Dépenses de consommation finale des pouvoirs publics, dont	2.4	3.1	3.6	2.1
a. Achats nets de biens et services	2.5	2.2	1.7	1.7
b. Salaires, traitements et pensions	2.2	3.0	4.5	2.0
c. Prestations sociales en nature	2.8	3.6	3.0	2.5
Formation brute de capital fixe	4.0	1.9	0.8	1.8
a. Investissements des entreprises (1)	4.3	1.2	0.4	1.9
b. Investissements des pouvoirs publics	5.0	5.2	1.3	1.7
c. Investissements en logements	2.8	2.8	1.8	1.4
Dépenses nationales totales	2.7	2.4	2.0	1.8
Exportations de biens et services	9.7	2.2	0.7	1.3
Importations de biens et services	11.8	2.4	0.6	1.5
Termes de l'échange	-1.9	-0.2	0.1	-0.1
Produit Intérieur Brut	1.4	2.3	2.1	1.6
<i>Pro memori:</i>				
Déflateur des dépenses finales totales	5.9	2.3	1.4	1.6
Contributions:				
(a) Coûts d'origine intérieure = (a1)+(a2)+(a3)	0.8	1.3	1.1	0.9
(a1) Coûts salariaux par unité produite	0.4	1.1	0.9	0.3
(a2) Impôts indirects nets de subsides par unité produite	0.1	-0.2	0.0	0.1
(a3) Marge bénéficiaire par unité produite (2)	0.3	0.4	0.2	0.5
(b) Coût des importations	5.1	1.0	0.2	0.7

(1) Y compris indépendants et ISBL

(2) Excédent brut d'exploitation de l'économie nationale et revenu mixte des indépendants

Tableau B.4. Masse salariale dans le secteur privé: évolution et déterminants*Taux de croissance annuels moyens, sauf indications contraires*

	00	01	02	03
<i>Salariés dans le secteur privé</i>				
Coût salarial par heure effective	3.2	3.6	4.1	2.8
Coût salarial par personne	3.5	3.3	3.9	2.6
Salaire brut par heure effective	4.0	4.0	4.1	2.8
Salaire brut par personne	4.4	3.8	3.9	2.7
Indexation	1.5	2.6	2.3	1.1
Salaire brut par heure effective hors indexation	2.5	1.3	1.8	1.8
Salaire brut par personne hors indexation	2.8	1.1	1.6	1.6
Emploi (nombre d'heures)	2.4	1.4	-0.8	1.1
Emploi (nombre de personnes)	2.1	1.7	-0.6	1.2
Masse salariale y compris cotisations patronales (1)	5.7	5.0	3.3	3.9
Masse salariale hors cotisations patronales	6.5	5.5	3.3	3.9
<i>Taux implicites de cotisations (en % de la masse salariale brute)</i>				
Cotisations patronales (sensu lato) (1)	32.6	32.0	32.1	32.0
Cotisations patronales (sensu stricto) (2)	24.5	24.1	24.0	23.8
Cotisations des salariés (3)	10.8	10.9	10.9	10.9
<i>Inflation et indexation</i>				
Inflation: indice national des prix à la consommation	2.5	2.5	1.5	1.4
Inflation: indice santé	1.9	2.7	1.7	1.3
Indexation rémunérations secteur public	1.5	2.3	2.7	1.0
Indexation des prestations sociales	1.5	2.5	2.7	1.0
<i>Secteur marchand (salariés et indépendants)</i>				
Valeur ajoutée à prix constants	4.2	1.7	0.8	2.8
Emploi (nombre d'heures)	1.8	0.9	-0.7	0.7
Productivité horaire	2.4	0.7	1.5	2.1

(1) Y compris les cotisations patronales fictives, extra-légales et les cotisations perçues par le pouvoir fédéral

(2) Cotisations patronales reçues par la Sécurité sociale

(3) A l'exclusion des cotisations personnelles libres

Tableau B.5. Situation sur le marché de l'emploi*En milliers (moyennes annuelles)*

	00	01	02	03
I. Population totale (II+III)	10251.2	10289.1	10343.6	10368.0
I.bis Population d'âge actif	6723.9	6747.4	6784.3	6798.7
II. Population inactive (concept MFET)	5802.5	5798.0	5836.6	5824.0
III. Population active (concept MFET) (IV+V+VI)	4448.8	4491.2	4507.0	4544.0
IV. Emploi intérieur	3918.0	3964.1	3954.4	3984.7
(a) Salariés (1)	2519.3	2561.2	2544.8	2575.3
(b) Indépendants	685.4	681.6	679.0	677.2
(c) Emploi public (2)	713.3	721.3	730.6	732.2
V. Travailleurs frontaliers (solde)	56.4	57.3	58.4	59.3
VI. Chômage (concept MFET)	474.4	469.7	494.1	500.0
(a) Chômeurs complets indemnisés	373.8	359.8	376.9	383.1
(b) Autres chômeurs inscrits obligatoirement	73.4	71.1	79.2	79.1
(c) Demandeurs libres inoccupés	27.2	38.9	38.1	37.8
Taux de chômage (VI)/(III)	10.7	10.5	11.0	11.0
Taux d'activité (III)/(I.bis)	66.2	66.6	66.4	66.8
Taux d'emploi (IV+V/I.bis)	59.1	59.6	59.1	59.5
<i>Pro memori</i>				
(d) Chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (3)	140.8	147.9	153.5	153.7
II.bis Population inactive à l'excl. de (d)	5661.7	5650.1	5683.1	5670.3
III.bis Population active y inclus (d)	4589.6	4639.1	4660.5	4697.6
VI.bis Chômage y inclus (d)	615.2	617.7	647.6	653.6
Taux de chômage (VI.bis/III.bis)	13.4	13.3	13.9	13.9
Taux de chômage (définition standardisée Eurostat)	6.9	6.6	6.9	6.9
Taux d'activité (III.bis/I.bis)	68.3	68.8	68.7	69.1

(1) Y compris ALE, PRI, ACT, RCA, PEP

(2) Y compris PTP

(3) Définition Infostat (concept paiements)

Tableau B.5.bis Situation sur le marché de l'emploi - détail*En milliers (moyennes annuelles)*

	00	01	02	03
I. Population totale (II+III)	10251.2	10289.1	10343.6	10368.0
I.bis Population d'âge actif	6723.9	6747.4	6784.3	6798.7
II. Population inactive (concept MFET)	5802.5	5798.0	5836.6	5824.0
<i>dont: avec allocation ONEm</i>	305.2	309.7	311.8	307.3
- chômeurs âgés non demandeurs d'emploi (1)	140.8	147.9	153.5	153.7
- dispenses pour raisons sociales et familiales (1)	9.4	9.2	8.0	6.9
- dispenses pour reprise d'études (1)	12.9	12.7	14.0	15.3
- interruptions complètes de carrière (1)(2)	27.7	29.9	30.3	29.0
- prépensions conventionnelles à temps plein (1)	114.5	110.0	106.1	102.4
III. Population active (concept MFET) (IV+V+VI)	4448.8	4491.2	4507.0	4544.0
IV. Emploi intérieur	3918.0	3964.1	3954.4	3984.7
<i>dont: effectifs enregistrés par l'ONEm/FOREM/ORBEM/VDAB (3):</i>	244.2	264.1	284.4	299.7
- avec allocation ONEm:	148.8	165.5	191.3	212.5
* temps partiel avec AGR (4) + invol. avec allocations (1)	36.1	38.1	41.5	44.8
* activation (1)	31.5	33.2	37.1	45.4
** agences locales pour l'emploi (1)	15.6	16.4	16.7	16.7
** programme de réinsertion (1)	9.8	11.1	8.8	3.6
** plan 'activa' (1)	0.0	0.0	5.7	16.5
** réintégration de chômeurs âgés (1)	0.0	0.0	0.7	3.4
** programme de transition professionnelle (1)	6.1	5.7	5.3	5.3
** première expérience professionnelle (1)	0.0	0.0	0.0	0.0
* interruptions partielles de carrière (1)(2)	69.6	82.1	99.0	107.0
* prépensions à temps partiel (1)	1.1	1.2	1.3	1.5
* chômeurs complets en atelier protégé (1)	0.7	0.7	0.7	0.8
* chômeurs complets en formation professionnelle (1)	9.8	10.2	11.7	13.1
- sans allocation ONEm:	95.4	98.7	93.1	87.1
* temps partiel sans AGR (4)	34.5	31.2	26.4	21.2
* jeunes à temps partiel pendant stage	8.1	10.8	11.4	12.3
* demandeurs d'emploi libres occupés et autres	52.8	56.7	55.3	53.7
V. Travailleurs frontaliers (solde)	56.4	57.3	58.4	59.3
VI. Chômage (concept MFET)	474.4	469.7	494.1	500.0
(a) chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi	373.8	359.8	376.9	383.1
(b) autres inscrits obligatoirement	73.4	71.1	79.2	79.1
- jeunes en stage d'attente	43.3	43.0	48.2	47.2
- autres, dont:	30.1	28.1	30.9	31.8
* bénéficiaires d'allocations de transition (1)	0.3	0.3	0.3	0.2
(c) demandeurs d'emploi libres inoccupés	27.2	38.9	38.1	37.8
p.m. temps partiels volontaires indemnisés (1)	26.7	27.0	27.6	28.5
p.m. chômage temporaire (1) (unités budgétaires)	30.3	35.2	39.3	36.0
p.m. CCI-DE (1) - variations annuelles	-32.3	-6.1	30.1	6.2

(1) Définitions Infostat (concept paiements)

(2) Inclut le crédit temps

(3) Non compris le chômage temporaire

(4) AGR: allocation de garantie de revenu

Tableau B.6. Compte des particuliers (1)

En mld d'euros

	00	01	02	03
I. Opérations courantes				
a. Ressources	232.25	240.76	249.75	258.29
1. Excédent net d'exploitation	11.24	11.39	11.88	12.43
2. Revenu mixte	19.09	19.45	19.86	20.34
3. Rémunération des salariés	130.87	137.16	142.53	147.81
Salaires et traitements bruts	98.43	103.64	107.73	111.86
Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs	25.08	25.99	26.91	27.81
Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs	7.37	7.53	7.90	8.14
4. Revenus nets de la propriété	22.56	22.77	22.77	23.28
Intérêts reçus	18.04	18.15	17.95	18.27
Intérêts payés (-)	5.94	6.10	6.10	6.26
Revenu distribué des sociétés	6.28	6.30	6.23	6.29
Autres	4.18	4.42	4.69	4.97
5. Prestations sociales	45.05	46.73	48.94	50.42
6. Autres transferts courants nets	2.04	1.77	2.16	2.31
7. Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension	1.40	1.48	1.60	1.69
b. Emplois	217.28	226.25	232.30	240.35
1. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	34.17	35.94	36.76	37.24
2. Cotisations sociales, dont:	48.76	50.73	52.77	54.55
Cotisations sociales effectives	41.49	43.30	44.97	46.53
Cotisations sociales imputées	7.27	7.43	7.79	8.03
3. Consommation finale nationale	134.34	139.58	142.78	148.56
c. Epargne nette	14.97	14.50	17.44	17.94
II. Opérations en capital				
a. Ressources	1.17	1.22	1.23	1.25
b. Emplois	7.48	7.55	7.34	7.22
1. Formation brute de capital fixe	14.67	15.32	15.49	15.88
2. Consommation de capital fixe (-)	8.34	8.97	9.37	9.90
3. Impôts en capital	1.18	1.19	1.21	1.23
4. Variation des stocks et acquisitions moins cessions d'objets de valeur	-0.06	-0.06	-0.06	-0.06
5. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	-0.19	-0.19	-0.19	-0.19
6. Autres transferts en capital à payer	0.23	0.26	0.25	0.26
III. Capacité nette(=) ou besoin net (-) de financement	8.65	8.17	11.34	11.96
en % du PIB	3.48	3.19	4.30	4.35

(1) Ménages (y compris les indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.7. Revenu disponible réel des particuliers (1)*Taux de croissance*

	00	01	02	03
Revenu primaire brut	2.8	1.7	1.5	1.8
<i>a. Salaires, dont:</i>	3.1	2.5	2.1	2.0
Entreprises	3.4	2.7	1.5	2.1
Etat	1.6	1.7	4.2	1.3
Travailleurs frontaliers	7.7	2.3	3.0	3.0
<i>b. Excédent brut d'exploitation et revenu des indépendants</i>	1.0	0.7	1.4	2.1
Excédent brut d'exploitation des particuliers	-0.3	1.7	2.5	3.4
Revenu mixte des indépendants	2.4	-0.3	0.3	0.7
<i>c. Revenu de la propriété (net), dont:</i>	4.7	-1.3	-1.8	0.5
Intérêts reçus	3.4	-1.6	-2.8	0.1
Intérêts payés (-)	-3.6	0.4	-1.8	0.9
Revenus distribués des sociétés	-0.4	-1.9	-2.8	-0.8
Distribution secondaire des revenus	5.3	4.2	-1.1	-0.0
<i>a. Transferts aux particuliers, dont:</i>	0.1	0.7	3.5	1.5
Prestations sociales	0.5	1.5	2.9	1.3
<i>b. Cotisations de Sécurité sociale (-)</i>	1.2	1.8	2.2	1.7
Cotisations sociales effectives	1.2	2.1	2.0	1.7
Cotisations sociales imputées	1.5	-0.1	3.0	1.3
<i>c. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine (-)</i>	3.9	2.9	0.4	-0.4
Revenu disponible brut des particuliers	2.3	1.1	2.1	2.3

(1) Ménages (y compris indépendants) et ISBL au service des ménages

Tableau B.8. Compte des entreprises

En mld d'euros

	00	01	02	03
I. Opérations courantes				
a. Ressources	28.69	28.73	27.84	29.52
1. Excédent net d'exploitation	32.63	32.66	32.21	34.47
2. Cotisations sociales	7.99	8.29	8.70	9.09
cotisations effectives à charge des employeurs	3.96	4.10	4.29	4.48
cotisations à charge des salariés	1.91	2.00	2.06	2.14
cotisations sociales imputées	2.13	2.19	2.35	2.46
3. Revenus nets de la propriété	-3.59	-3.79	-4.34	-4.94
4. Autres transferts courants nets	0.53	0.53	0.51	0.52
5. Correction pour les services d'intermédiation financière (-)	8.88	8.97	9.23	9.62
b. Emplois	17.03	17.40	17.79	18.77
1. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	8.52	8.59	8.57	9.16
2. Prestations sociales	7.12	7.34	7.62	7.92
prestations d'assurances sociales de régimes privés	4.37	4.49	4.63	4.80
prestations d'assurances sociales directes d'employeurs	2.74	2.84	2.99	3.11
3. Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension	1.40	1.48	1.60	1.69
c. Epargne nette	11.65	11.33	10.06	10.75
II. Opérations en capital				
a. Ressources	3.32	2.87	2.74	2.95
b. Emplois	12.66	11.34	10.75	11.03
1. Formation brute de capital fixe	33.36	34.24	33.40	35.02
2. Consommation de capital fixe (-)	23.57	25.25	26.19	27.38
3. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	0.57	0.99	0.77	0.56
4. Variation des stocks	1.02	-0.04	1.50	1.54
5. Acquisitions moins cessions d'objets de valeur	0.00	0.00	0.00	0.00
6. Transferts en capital à payer	1.29	1.41	1.28	1.28
III. Capacité (+) ou besoin (-) net de financement	2.31	2.86	2.04	2.67
en % du PIB	0.93	1.11	0.77	0.97

Tableau B.9. Opérations avec le reste du Monde*En mld d'euros*

	00	01	02	03
I. Opérations courantes				
a. Emplois	208.43	210.33	210.79	225.99
1. Importations de biens et services	206.24	208.05	208.46	223.37
2. Rémunération des salariés	0.96	1.14	1.30	1.41
3. Impôts indirects (à la prod. et à l'import.)	2.40	2.48	2.24	2.32
4. Revenus nets de la propriété (-)	4.48	4.83	4.91	5.00
5. Autres transferts courants nets	1.81	1.88	1.94	2.02
6. Cotisations sociales	1.01	1.09	1.17	1.23
7. Prestations sociales autres que transferts en nature	0.49	0.53	0.59	0.63
b. Ressources	219.93	222.67	223.73	239.60
1. Exportations de biens et services	214.28	216.61	217.25	232.78
2. Rémunération des salariés	4.03	4.35	4.67	4.94
3. Subventions	0.69	0.73	0.73	0.73
4. Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	0.20	0.14	0.15	0.15
5. Cotisations sociales	0.34	0.40	0.46	0.50
6. Prestations sociales autres que transferts en nature	0.40	0.43	0.47	0.50
c. Solde des opérations courantes	11.50	12.33	12.95	13.62
II. Opérations en capital	-0.49	-0.33	-0.38	-0.45
1. Transferts nets en capital	-0.12	0.05	-0.00	-0.07
2. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits (-)	0.37	0.37	0.37	0.37
III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement de l'économie nationale	11.01	12.01	12.57	13.17
en % du PIB	4.43	4.68	4.77	4.79

Beschikbaar in het Nederlands

Bureau fédéral du Plan
organisme d'intérêt public

47-49, Avenue des Arts

B-1000 Bruxelles

Tél.: (02)507.73.11

Fax: (02)507.73.73

E-mail: contact@plan.be

URL: <http://www.plan.be>